

AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT

PROJET
AGRO-ÉCOLOGIQUE
POUR LA FRANCE

PROGRAMME AMBITION BIO 2017

DÉCEMBRE 2013

Projets
exemplaires



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

*Ce cahier recense et met en lumière certains projets jugés exemplaires
par l'ensemble des parties prenantes à la construction
du programme Ambition Bio 2017.*

*Les descriptifs des projets ont été rédigés
et transmis par les DRAAF après concertation avec les Régions.*

SOMMAIRE

AXE N°1

CASE (communauté d'agglomération Seine-Eure), <i>Haute-Normandie</i>	4
Site pilote « NATIONAL » Eau & Bio LES PLAINES ET VALLÉES DE NIORT, <i>Poitou-Charentes</i>	6
LES SEMEURS DU POSSIBLE, <i>Bourgogne</i>	8
PASS BIO, <i>Bretagne</i>	10
LES CHAMPS DES POSSIBLES, <i>Ile-de-France</i>	12
BIORHI'N, <i>Alsace</i>	14
« Analyse du fonctionnement et des performances des systèmes d'élevage agrobiologiques du Massif Central » lancé et coordonné par le Pôle AB Massif Central, 6 régions concernées	16
Expérimentation en système bovin allaitant autonome bio par la FERME DES BORDES, <i>Centre</i>	18
JOURNÉES TECHNIQUES, <i>Limousin</i>	20
PÔLE DE CONVERSION, <i>Rhône-Alpes</i>	22
SALON TECH & BIO, <i>Rhône-Alpes</i>	24

AXE N°2

REINE MATHILDE, <i>Basse-Normandie</i>	26
SICA EST ALI BIO, <i>Lorraine</i>	28
« Du développement de la collecte de céréales Bio régionales à la valorisation de produits carnés Bio... », <i>Midi-Pyrénées</i>	30
PARTENARIAT BIOLAÏT / SYSTÈME U, <i>Projet national</i> ...	32
LES AMIS DE JULIET, <i>Projet pluri-régional</i>	34

AXE N°3

Action de sensibilisation du jeune public et développement de la consommation en restauration collective : le concours « LES PETITS REPORTERS DE LA BIO », <i>Projet national</i>	36
TERRITOIRE BIO ENGAGÉ, <i>Aquitaine</i>	38
MANGER BIO CHAMPAGNE ARDENNE, <i>Champagne- Ardenne</i>	40
LES BIOCABAS DU NORD, <i>Nord-Pas-de-Calais</i>	42

AXE N°4

ARTEMIS (Animation du Réseau de Travail sur l'Environnement, le Matériel, les Intrants et le Sol), <i>Franche-Comté</i>	44
AGRO-TRANSFERT « AGRI-BIO » : de la Connaissance à la Performance, <i>Picardie</i>	46
« QUI FAIT QUOI ? », <i>Projet national</i>	48

AXE N°5

De la formation en maraîchage biologique à la couveuse d'entreprise : le projet territorial et multipartenarial de l'EPLFPA de Fayl-Billot, <i>Champagne-Ardenne</i>	50
Groupe de travail AB : productions et formations AB dans l'enseignement agricole, <i>Provence-Alpes-Côte- d'Azur</i>	52
PEDAGOBIO, <i>Pays de la Loire</i>	54
CYCLE INGÉNIEUR, Module de formation spécifique à l'agriculture biologique intitulé « Agriculture biologique... ou agricultures biologiques ? »	56
FORMATION CO-HABILITÉE Licence professionnelle Agriculture Biologique Conseil et Développement (ABCD)	58

ANIMATION ET SUIVI DU PROGRAMME

CONTRAT DE FILIÈRE « AGIR POUR LA BIO », <i>Languedoc- Roussillon</i>	60
CLUB D'ENTREPRISES BIO, <i>Nord-Pas-de-Calais</i>	62
PÔLE CONVERSION BIO, <i>Poitou-Charentes</i>	64

GLOSSAIRE

66

AXE N°1

CASE (communauté d'agglomération Seine-Eure)

Haute-Normandie

OBJECTIFS

Préservation de la ressource en eau sur le bassin d'alimentation du champ captant des Hauts-Près avec en parallèle un objectif d'amélioration de la biodiversité et de la continuité écologique, de valorisation pédagogique tout en maintenant une activité économique agricole.

L'intérêt du site est de pouvoir accueillir trois types d'activités :

- des activités de production (filière céréales et légumes) et de valorisation de produits agricoles biologiques (légumerie, conserverie, activités diverses de transformation) ;
- des activités d'accompagnement au développement des filières biologiques (accueil du siège social d'associations de développement du bio) ;
- des activités pédagogiques d'éducation et de formation en matière d'alimentation durable et de production biologique.

ACTEURS IMPLIQUÉS

Conseil Régional, Conseil Général, Agence de l'Eau Seine-Normandie, Centre d'Économie Rurale, GRAB, Inter Bio Normandie, SAFER, Chambre d'agriculture, agriculteurs, entreprise d'insertion (Aurore), coopérative agricole bio, acteurs bio locaux (traiteur...), association Saveurs et Savoirs sollicitée dans le cadre de l'étude de faisabilité pôle bio concernant le volet animations / pédagogie.

MOYENS

Chargé de mission CASE travaillant sur le projet et coordonnant les actions.

RÉSULTATS

- Conversion des 110 ha du périmètre de protection rapprochée à l'AB (1 agriculteur en conversion totale et 3 agriculteurs en conversion partielle).
- Qualité de l'eau : déjà bonne !
- Création d'emplois : estimation à long terme sur le pôle : environ 30 emplois.
- Souhait d'étendre l'animation agricole à l'ensemble du territoire pour créer une dynamique de conversion.
- Création de lien social : le lieu commence à être connu et à être fréquenté par plusieurs catégories de population.

FREINS

- Collectivités connaissant parfois mal le monde agricole.
- Multiplicité des acteurs de la filière agricole et spécificités de la filière agricole biologique.
- Négociations longues.
- Contraintes relatives aux périmètres de protection des forages et PPRI : Impossibilité de construire un bâtiment (pour stocker ou transformer).
- Transversalité du projet : nécessité de mettre en place en interne un mode de suivi du projet spécifique impliquant les élus et services dépendant de différentes compétences (eau potable, rivières et milieux naturels, agenda 21, patrimoine, développement économique, tourisme, politique de la ville...).

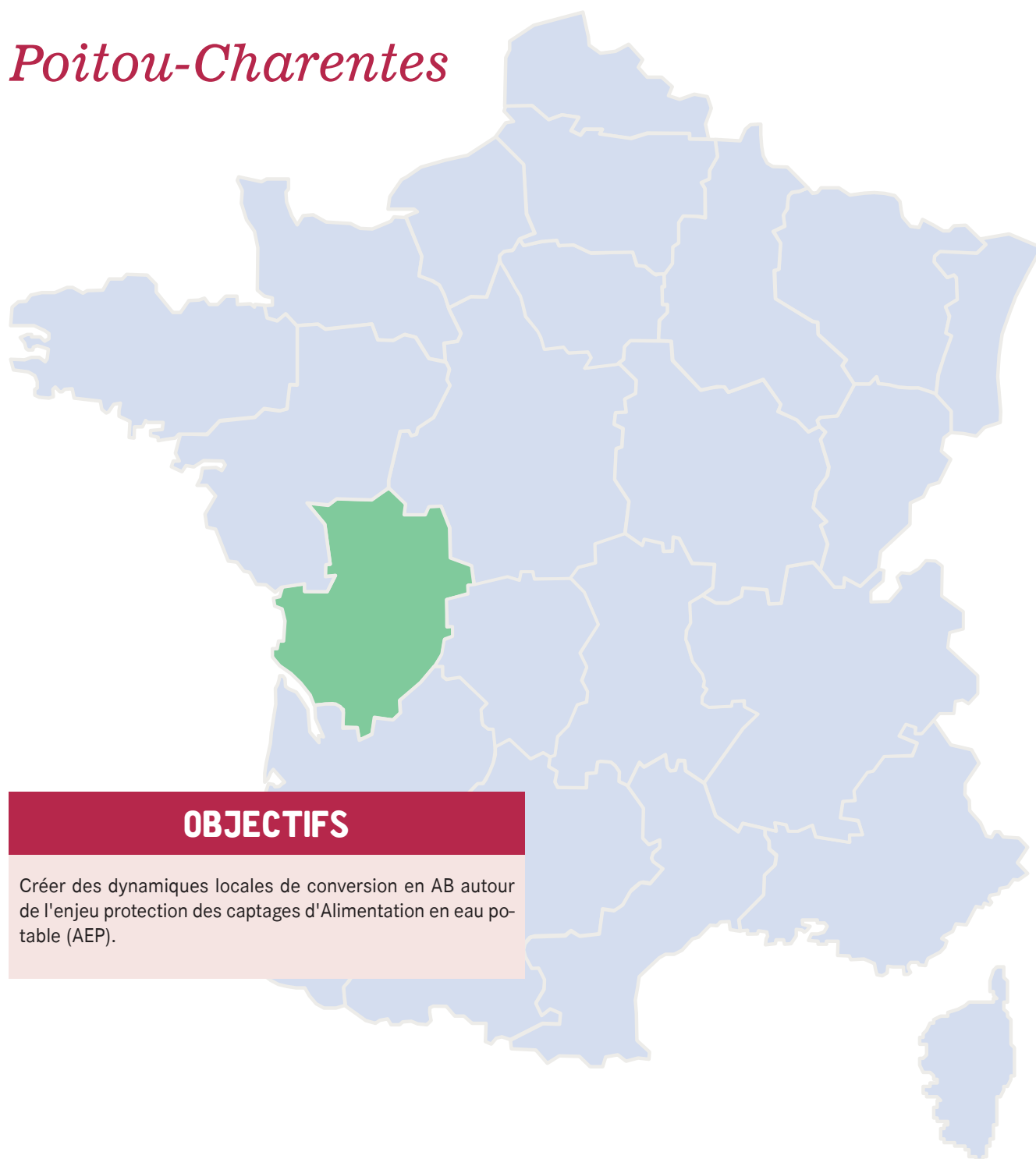
LEVIERS

- Opportunité d'acquisition foncière.
- Bonnes relations avec les agriculteurs en place, partenariat gagnant / gagnant.
- Nombreux partenaires impliqués, projet co-construit avec les acteurs.
- Fort soutien et implication des acteurs de la filière biologique (GRAB HN, Inter Bio Normandie), des partenaires institutionnels et des services de l'État.
- Démarche globale et cohérente sur le secteur : concertation avec l'ensemble des acteurs (agriculteurs, golf, services de l'État...).
- Compétences globales de la CASE facilitant la transversalité.
- Existence d'un chargé de mission CASE travaillant sur le projet et coordonnant les actions.

AXE N°1

Site pilote « NATIONAL » Eau & Bio LES PLAINES ET VALLÉES DE NIORT

Poitou-Charentes



OBJECTIFS

Créer des dynamiques locales de conversion en AB autour de l'enjeu protection des captages d'Alimentation en eau potable (AEP).

ACTEURS IMPLIQUÉS

Région, départements, Chambre régionale d'Agriculture, État, Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne, FNAB (AGROBIO Poitou-Charentes et GAB locaux).

Plan d'actions « eau et bio » sur les bassins « Re-Sources » pour la reconquête de la qualité des eaux depuis 2008 :

- convention cadre 2008 – 2012 avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne ;
- conventions annuelles 2009 – 2013 avec l'agence de l'eau Adour-Garonne.

RÉSULTATS

12 % de la SAU en bio sur le bassin de la Courance et du Vivier (5,8 % de la SAU en bio sur les aires d'alimentation).

19 agriculteurs biologiques.

Plus de 20 % de produits bio et locaux ont été introduits en restauration collective dans la ville de Niort.

MOYENS

Le syndicat des eaux du Vivier a acquis 6 ha de terres dans le périmètre de protection rapprochée d'un captage pour les louer à un producteur via un bail rural environnemental.

Certains « communaux » (terrains historiquement possédés par la collectivité et gérés collectivement) ont été remis à disposition des éleveurs (bio et non bio) en exigeant une gestion raisonnée du pâturage.

Un accompagnement collectif est proposé :

- information sur l'agriculture biologique ;
- constitution d'un groupe d'échange technique entre agriculteurs en conversion et agriculteurs biologiques ;
- réalisation d'expérimentations sur la fertilisation organique
- un groupe « grandes cultures biologiques », animé en collaboration avec Agrobio Poitou-Charentes, a été formé ;
- des journées « transferts de techniques ».

Des actions non-agricoles ont été mises en place afin de sensibiliser les collectivités locales aux enjeux de l'eau et de l'agriculture biologique. Information et sensibilisation des élus, des cadres territoriaux, du grand public, des scolaires et des entreprises.

FREINS

Un territoire dominé par les grandes cultures, un faible pourcentage de terres agricoles sur 75 % de la zone, des mesures de protection de l'environnement vécues comme des contraintes par les agriculteurs.

LEVIERS

Des animateurs dédiés à l'accompagnement des changements de pratiques et de systèmes agricoles, pour chaque zone de captage prioritaire.

Une dynamique régionale impulsée par le programme « Re-sources », la présence de relais terrain efficaces (le travail conjoint du CNRS et des syndicats d'eau potable a permis de sensibiliser davantage d'exploitations).

AXE N°1

LES SEMEURS DU POSSIBLE

Bourgogne

OBJECTIFS

- Permettre à des producteurs de se tester et de tester leur activité d'agriculture durable pendant 1 à 3 ans et de la pérenniser si l'expérimentation est concluante.
- Développer les circuits courts sur le territoire.
- Favoriser le lien social sur le territoire.
- Une phase de pré-test des candidats : entretien, stage (2 semaines à 6 mois dans une exploitation pour conforter les compétences et la motivation) et dossier d'admission pour l'entrée en couveuse. La personne testant son activité agricole signe un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) avec POTENTIEL et bénéficie ainsi d'une couverture sociale et d'une protection en cas d'accident du travail.

ACTEURS IMPLIQUÉS

- Des accompagnateurs : agriculteurs (tuteurs et agriculteurs de proximité), la couveuse d'entreprise POTENTIEL qui porte juridiquement les personnes en statut CAPE et est responsable de l'accompagnement en gestion/compta/commercialisation, les organismes de formation et d'aide à l'installation (SEDARB, la CGAB, les lycées agricoles, le Comité Régional à l'installation, les chambres d'Agriculture) ;
- Animations par territoire : CFPPA du Morvan et Chambre d'Agriculture (Nièvre), Caisse régionale de la MSA de Bourgogne (Saône-et-Loire), le GABY (Yonne) et la CAGB (Côte d'Or) avec d'autres acteurs ;
- Portage des investissements : Réseau Coopérés, Communauté de communes de Cuiseaux, GABY, CG Nièvre, CFPPA de Château-Chinon.

MOYENS

Nombre de lieux tests en Bourgogne coordonnés par Semeur du Possible : 9 en cours, bientôt 10.

FOCUS SUR LE SITE DE VARENNES LE GRAND

- Coût total du projet : 44 621,05 € (financement LEADER, FNADT via Contrat de Pays, Conseil Régional de Bourgogne, FSE, FEADER, fondations, RTE).
- La personne testant son activité participe aux frais de gestion de son activité (banque, comptabilité, assurance) : 5 % de son chiffre d'affaires et à la mise à disposition du matériel agricole (assurance et entretien) avec un forfait mensuel.
- Une parcelle de 1,2 ha et une de 0,8 ha par un propriétaire privé et un agriculteur (maraîchage biologique, poules pondeuses, volailles de chair, miel, bois de chauffage) pour deux porteurs de projets.
- Un cadre légal, un statut (contrat CAPE), un terrain et du matériel mis à disposition pour chaque porteur de projet.
- Un accompagnement par des tuteurs agriculteurs et une mise en réseau.

RÉSULTATS

Ce projet permet de dédier une parcelle située en zone périurbaine à une production agricole (en particulier maraîchère) biologique, commercialisée en circuit court.

Première saison de production en 2012, commercialisation en circuit court (marchés, AMAP). Test concluant : installation des porteurs de projets sur le lieu test en 2014, avec agrandissement prévu. Formation d'un véritable réseau d'acteurs variés autour du lieu test.

Dans environ 60 % des cas, le lieu test devient par la suite le lieu d'installation et dans 40 % des cas, il y a un turn-over et donc appel à nouveaux porteurs de projet.

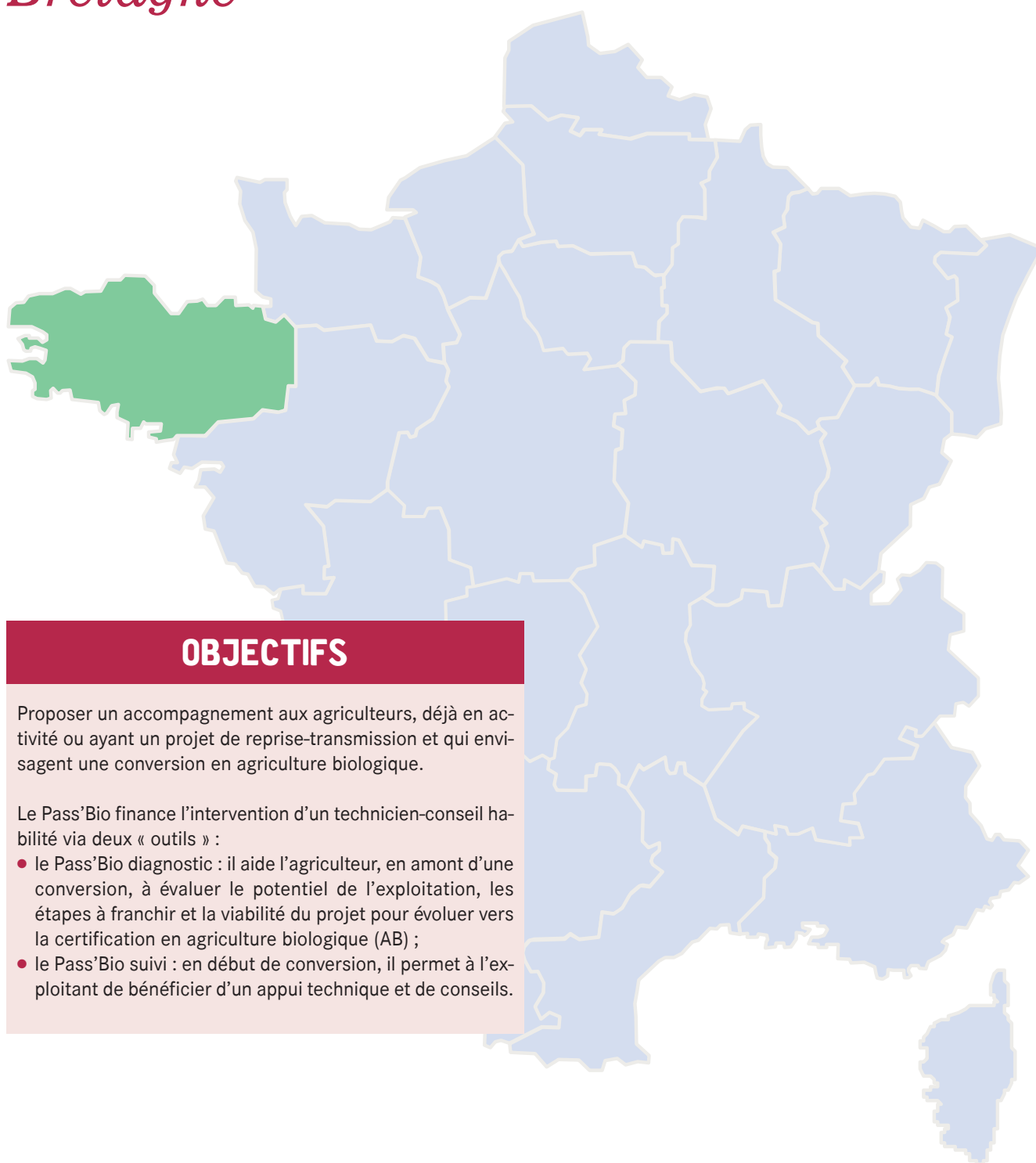
FREINS

La recherche de foncier.

AXE N°1

PASS BIO

Bretagne



OBJECTIFS

Proposer un accompagnement aux agriculteurs, déjà en activité ou ayant un projet de reprise-transmission et qui envisagent une conversion en agriculture biologique.

Le Pass'Bio finance l'intervention d'un technicien-conseil habilité via deux « outils » :

- le Pass'Bio diagnostic : il aide l'agriculteur, en amont d'une conversion, à évaluer le potentiel de l'exploitation, les étapes à franchir et la viabilité du projet pour évoluer vers la certification en agriculture biologique (AB) ;
- le Pass'Bio suivi : en début de conversion, il permet à l'exploitant de bénéficier d'un appui technique et de conseils.

ACTEURS IMPLIQUÉS

La Région, l'État, le Conseil Général 35, la Chambre régionale d'agriculture, Coop de France Ouest, la FRAB, les GAB de Bretagne et Inter Bio Bretagne.

MOYENS

50 techniciens "Pass'Bio" spécialisés en agrobiologie (plus de 30% de leur temps sur l'agrobiologie) - Financements DRAAF, Région, Conseil Général Ille-et-Vilaine en 2012 (pas dans le cadre du Pass bio, mais pour des actions similaires, à savoir un diagnostic individuel pré-conversion).

RÉSULTATS

Le Pass'Bio est d'ores et déjà un succès. En terme de mobilisation des structures, d'abord, puisqu'à ce jour, ce sont déjà 50 techniciens qui sont habilités "Pass'Bio", mais aussi en terme de sollicitation par les exploitants : depuis fin 2011, 110 dossiers ont déjà été financés concernant 6 850 ha : 40 "diagnostics conversion" (2500 ha) et 70 "suivis conversion" (4350 ha) en suivi et en projet de conversion.

LEVIERS

Tous les acteurs étaient d'accord pour mettre en place un dispositif d'accompagnement après la conversion.

Implication de tous les acteurs qui a permis de lever certains freins.

AXE N°1

LES CHAMPS DES POSSIBLES

Île-de-France

OBJECTIFS

- Créer une couveuse d'activités agricoles et rurales afin de favoriser l'installation de nouveaux actifs agricoles.
- Répondre à l'enjeu fort du redéploiement d'une agriculture biologique de proximité orientée vers les circuits courts.
- Permettre une transition progressive entre formation agricole et installation, en organisant la transmission des savoir-faire pratiques, la confrontation aux réalités du métier et en favorisant l'insertion dans le milieu socio-professionnel, en particulier pour les personnes non issues du monde agricole.

Le test a une durée de 1 à 3 ans, il se déroule dans un cadre juridique sécurisé avec des débouchés de production maîtrisés (AMAP) et un accompagnement à l'entrepreneuriat. La couveuse, porteuse des projets, est une association loi 1901 et est partiellement fiscalisée (hébergement de l'activité économique, formation). Les personnes accompagnées testant leur activité agricole signent un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE).

Au test proprement dit, les Champs des Possibles ont adjoint un parcours de « compagnonnage paysan » - inspiré dans sa pédagogie du compagnonnage ouvrier - destiné à favoriser la transmission des savoir-faire et à faciliter l'insertion dans le milieu socio-professionnel.

ACTEURS IMPLIQUÉS

Le pôle ABIOSOL (GAB IdF, AMAP IdF, Terre de Liens IdF, Champs des Possibles), de nombreux partenaires techniques, institutionnels et financiers (MSA, pôle Emploi, Lycées agricoles, Conseil Régional, DRIAFA, DIRECCTE, etc.), les consommateurs en AMAP franciliens y jouent un rôle majeur en offrant un débouché aux entrepreneurs à l'essai.

MOYENS

Un archipel de lieux tests situés sur différentes exploitations agricoles franciliennes (78, 77, 91) sur lesquels du foncier, du matériel et du tutorat technique par des agriculteurs qualifiés sont mis à disposition de porteurs de projet. En 2013, Les Champs des Possibles proposent du test d'activité en maraîchage, élevage ovin, aviculture et arboriculture.

En 2012, le budget de l'association est de 170 000 € pour 1,5 UTH salarié. Les ressources reposent sur des subventions publiques (collectivités locales en majorité) et privées pour 68 % et sur un autofinancement pour 32 %.

TÉMOIGNAGES

Olivia Renaud,
candidate à l'installation
en maraîchage biologique

« Le test d'activité m'a permis de confirmer mon envie de faire ce métier et d'aborder l'installation avec beaucoup plus de confiance et de crédit auprès des partenaires, les banquiers notamment ».

Freddy Letissier,
maraîcher en Amap et tuteur

« La transmission du sentir, sentir les saisons, sentir les moments, sentir quand il faut aller désherber, sentir quand c'est dimanche mais que lundi il va pleuvoir et qu'il va falloir y aller [...] c'est surtout là-dessus qu'on a besoin de travailler avec les couvés ».

RÉSULTATS

Depuis 2009, 11 entrepreneurs à l'essai (dont 3 femmes) ont été – ou sont encore – accompagnés par le dispositif. Sur les 5 personnes sorties, 4 sont installées ou en cours d'installation et 1 s'est orientée vers un salariat agricole. Le chiffre d'affaires cumulé des entrepreneurs à l'essai accueillis en 2012 atteint 138 000 € HT.

FREINS

L'accès au foncier pour les personnes sortant de test d'activité et le financement des installations permettant le test d'activité sur les sites d'accueil.

LEVIERS

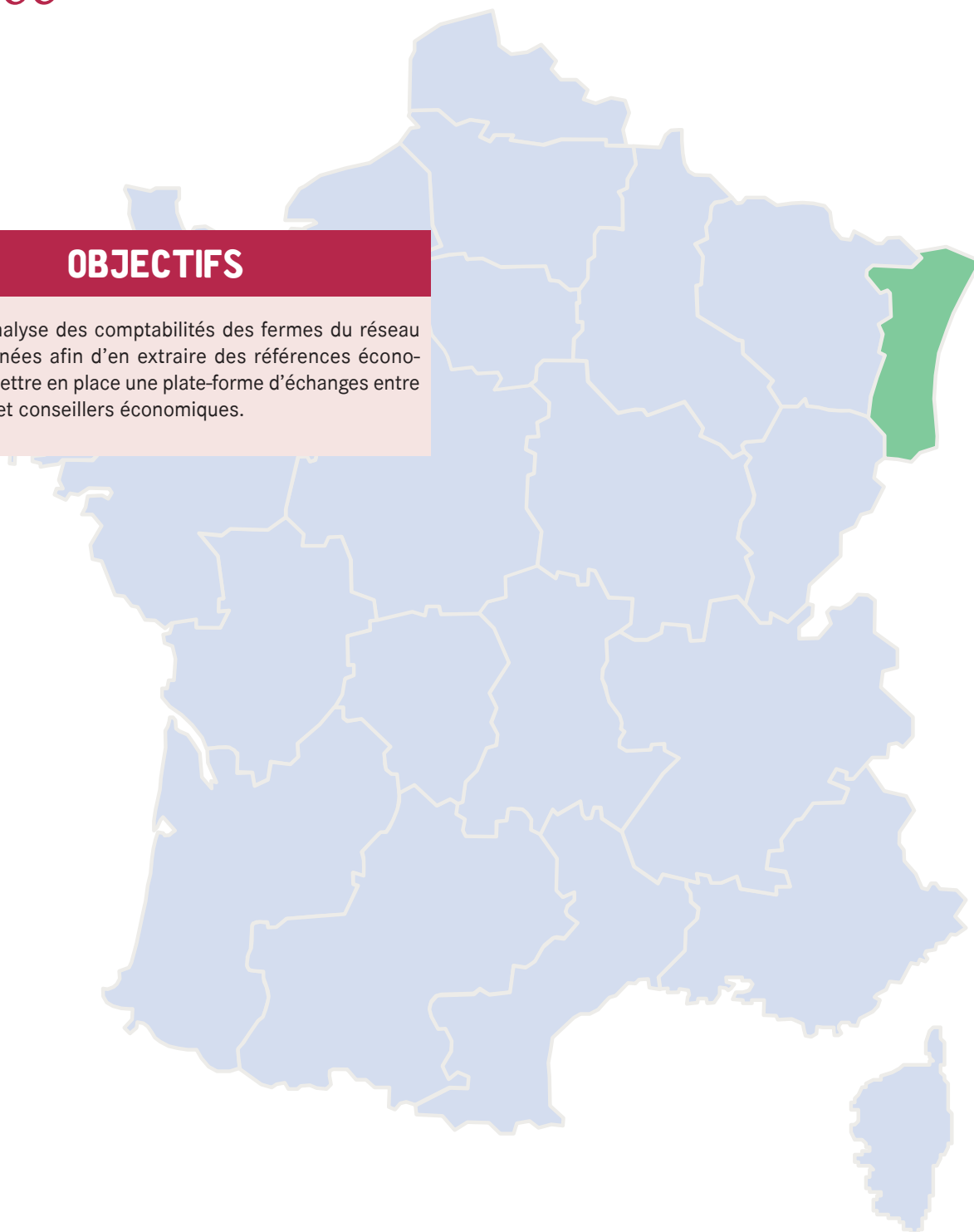
Le volontarisme du Conseil Régional d'Ile-de-France en matière de soutien à la bio et l'existence de très importants débouchés (notamment en circuits courts) sont des atouts certains pour le dispositif et les candidats à l'installation, de même que l'intégration dans le parcours d'accompagnement à l'installation proposé par le pôle ABIOSOL.

AXE N°1 BIORHI'N

Alsace

OBJECTIFS

Réaliser l'analyse des comptabilités des fermes du réseau sur trois années afin d'en extraire des références économiques et mettre en place une plate-forme d'échanges entre exploitants et conseillers économiques.



ACTEURS IMPLIQUÉS

Les principaux partenaires côté français : OPABA (Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace), Chambres d'Agriculture du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, ITADA (institut transfrontalier d'application et de développement agronomique).

Les principaux partenaires côté allemand : SÖL (Stiftung Ökologie & Landbau, Fondation d'agriculture biologique), LTZ Augustenberg (Centre de technologie Agricole d'Augustenberg).

MOYENS

Montant total du projet (prévisionnel) : 486 840 € (Cofinancement UE).

RÉSULTATS

Collecte et comparaison des données comptables de 73 exploitations agricoles et viticoles du Rhin supérieur sur trois années (38 exploitations alsaciennes, 35 exploitations allemandes). Les analyses et comparaisons ont été conduites sur trois systèmes de production : viticulture, lait et bovins viande.

Diffusion de références économiques : chaque membre du réseau a reçu une analyse individuelle de son exploitation. Six lettres d'information ont été publiées et diffusées largement.

Organisation d'échanges entre agriculteurs et conseillers du Rhin Supérieur : 15 ateliers de travail, 20 visites d'exploitation, 6 forums transfrontaliers, 600 participants.

LEVIERS

Un besoin régulier et actualisé de références économiques en AB pour les conseillers et l'accompagnement des conversions à l'AB.

Des outils et moyens à fournir aux agriculteurs pour évaluer et comparer leurs coûts de production.

AXE N°1

« Analyse du fonctionnement et des performances des systèmes d'élevage agrobiologiques du Massif Central » lancé et coordonné par le Pôle AB Massif Central

6 régions concernées

OBJECTIFS

Agir pour plus de recherche en bio par la concertation et la mutualisation, en étudiant les résultats des élevages biologiques bovins et ovins (viande et lait) du Massif Central.

ACTEURS IMPLIQUÉS

Le Pôle Agriculture Biologique Massif Central regroupe chambres d'agriculture, groupements de producteurs, acteurs de l'aval, de la formation et de la recherche.

Ce projet comptait parmi ses partenaires : les chambres d'agriculture de la Haute-Loire, de la Lozère, du Lot, de l'Aveyron, de la Haute-Vienne, de la Creuse, du Rhône, de la Corrèze, du Cantal et de la Loire, VetAgroSup et son service ABioDoc, IDELE, l'INRA de Theix et l'Association Vétérinaires des Eleveurs du Millanais (AVEM).

MOYENS

Organisation d'une phase de concertation sur les besoins de recherche qui a montré le manque de références technico-économiques sur les élevages biologiques, notamment pour l'appui aux conversions.

Financements via FNADT et Conseils Régionaux (Auvergne, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées).

RÉSULTATS

Les acteurs se sont mobilisés afin de mutualiser leurs moyens face au manque de références technico-économiques. Un réseau de 66 exploitations a été constitué et suivi pendant cinq ans. Les données collectées ont été analysées selon une méthode harmonisée. Les références produites ont fait l'objet de synthèses, de fiches techniques, de journées techniques et sont régulièrement mobilisées pour accompagner les agriculteurs dans leurs projets en AB.

FREINS

Harmoniser les méthodes de travail entre acteurs n'a pas été simple.

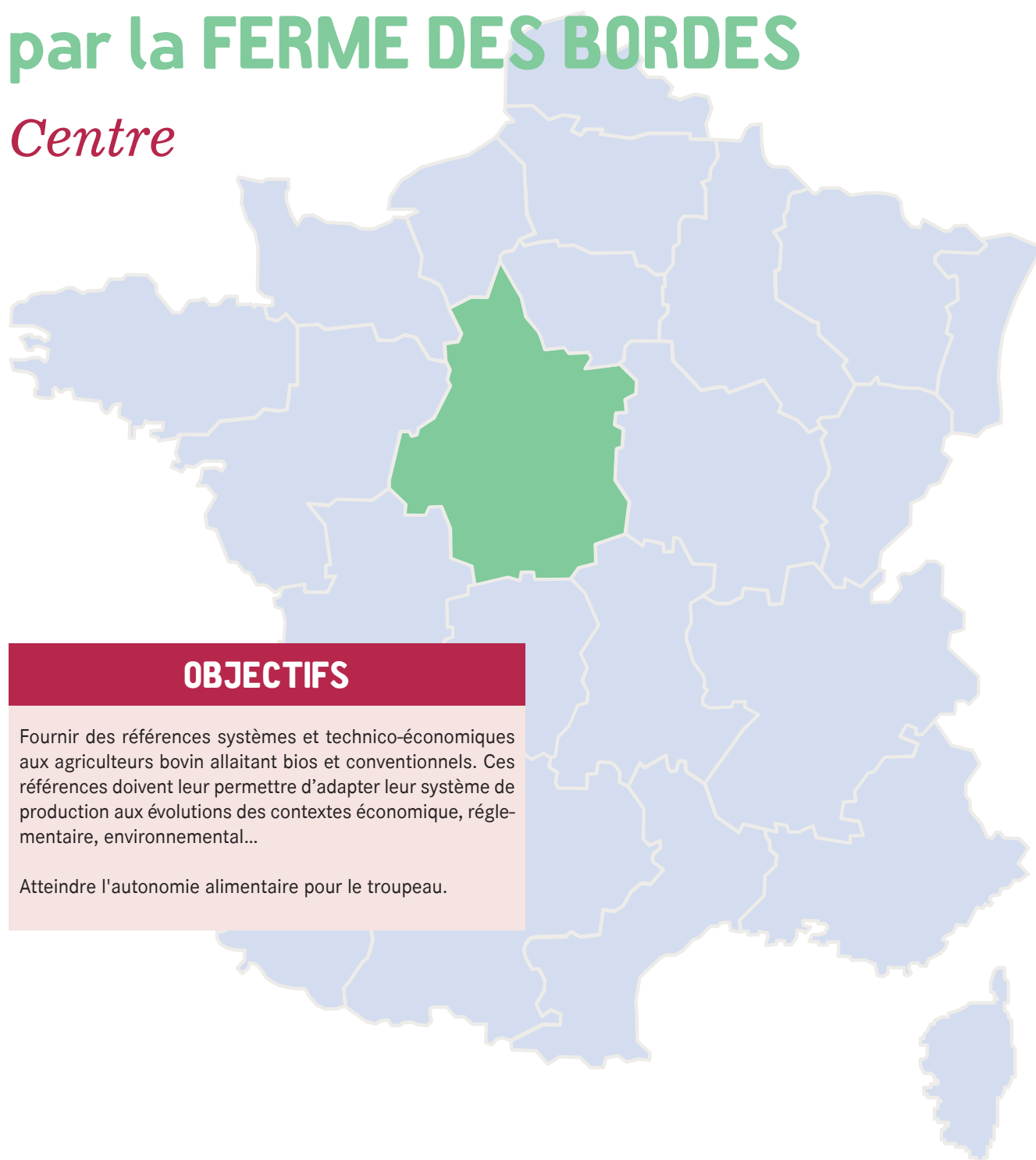
LEVIERS

La dynamique créée est telle que la demande est forte pour qu'une suite soit donnée à ce projet... mais sur plus de productions !

AXE N°1

Expérimentation en système bovin allaitant autonome bio par la FERME DES BORDES

Centre



OBJECTIFS

Fournir des références systèmes et technico-économiques aux agriculteurs bovin allaitant bios et conventionnels. Ces références doivent leur permettre d'adapter leur système de production aux évolutions des contextes économique, réglementaire, environnemental...

Atteindre l'autonomie alimentaire pour le troupeau.

ACTEURS IMPLIQUÉS

Le fonctionnement des Bordes repose sur un fonctionnement original et partenarial. La ferme expérimentale regroupe les 4 chambres d'agriculture de l'Indre, du Cher, de la Creuse et de la Haute-Vienne ainsi qu'ARVALIS. Les décisions concernant l'expérimentation en agriculture biologique reposent sur les orientations données par la commission bio de la Ferme. La composition de cette commission est ouverte puisqu'elle regroupe, outre les structures directement partenaires de la station, les organisations bios des régions concernées comme Bio Centre, l'INRA, l'ITAB...

MOYENS

La Ferme est administrée par un organisme inter établissement du Réseau Chambres d'Agriculture (OIER) composé des chambres d'agriculture du Cher, de la Creuse, de la Haute Vienne et de l'Indre. L'OIER embauche 5 personnes travaillant quotidiennement sur la Ferme et est propriétaire des deux cheptels présents sur la Ferme et du parc matériel. 48 ha en agriculture biologique et un troupeau composé de 23 vaches limousines et leur suite. Les mâles sont engraisés en bœufs jusqu'à 38 mois ainsi que les vaches de réforme.

Le budget annuel de la Ferme peut se décomposer entre trois parties, représentant à peu près un tiers chacun (budget de fonctionnement de l'ordre de 520 000 €) :

- Des financements publics : FranceAgriMer (DRAAF Centre), Région Centre, Région Limousin, Conseil Général de l'Indre, Conseil Général du Cher
- La contribution financière de chaque Chambre d'Agriculture et d'ARVALIS.
- Les ventes des animaux engraisés sur la Ferme.

RÉSULTATS

Les résultats de l'expérimentation permettent d'informer les agriculteurs sur la faisabilité technique et économique des options prises dans le cadre de l'expérimentation. Ils permettent également de croiser les approches entre agriculteurs conventionnels et bios, favorisant ainsi les échanges et montrant de façon réelle et concrète les résultats du système bio.

Les résultats sont valorisés selon trois moyens :

- Des plaquettes de communication par grands thèmes expérimentaux que l'ensemble des partenaires techniques de la ferme se chargent de distribuer aux agriculteurs et techniciens de la zone couverte par l'OIER.
- Des journées de communication : une journée technique par an où les techniciens sont accueillis sur une journée thématique et des journées portes ouvertes tous les 2 ans sur une ou deux journées où l'ensemble des agriculteurs et techniciens sont invités à découvrir l'ensemble des thèmes expérimentaux développés sur la Ferme.
- Des articles de presse sont régulièrement publiés.

Un plan de communication est en cours d'élaboration pour permettre une communication plus efficace et plus large.

FREINS

Structuration de la filière bovin viande bio.

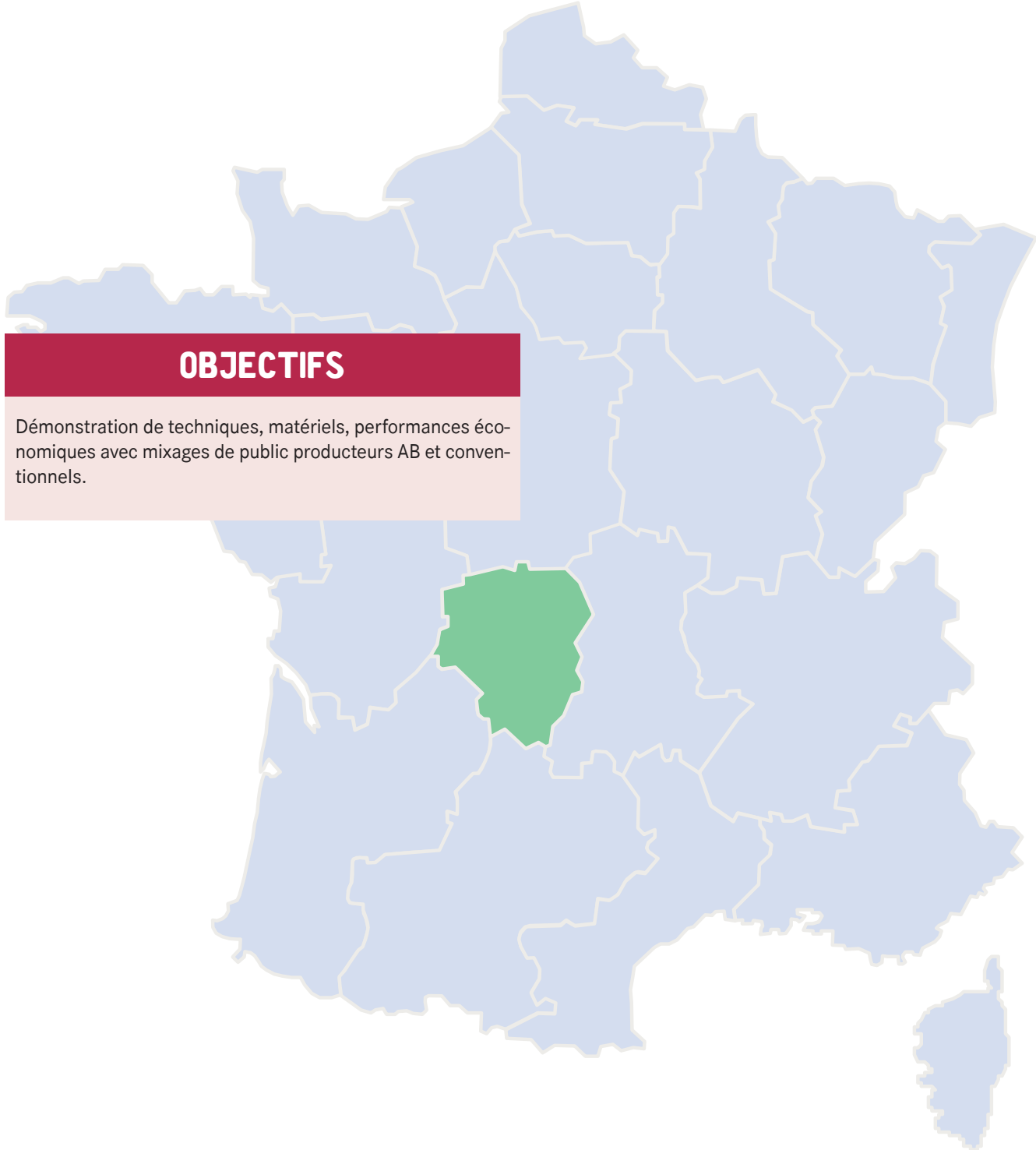
LEVIERS

Réduction des coûts de production, autonomie alimentaire par une bonne valorisation des prairies.

AXE N°1

JOURNÉES TECHNIQUES

Limousin



OBJECTIFS

Démonstration de techniques, matériels, performances économiques avec mixages de public producteurs AB et conventionnels.

ACTEURS IMPLIQUÉS

Chambres d'agriculture, lycées agricoles, Interbio Limousin, fabricants de matériels spécialisés, professionnels de la transformation et de la commercialisation.

MOYENS

- Un organisme de développement responsable de l'action en partenariat avec les autres acteurs du programme régional AB qui assurent le relais et la mobilisation.
- Transformation viande : organisation par le LEGTA les Vaseix qui accueille une douzaine de producteurs viandes bovine AB et conventionnels / plate-forme de transformation CIBIAL avec le concours des formateurs et d'un boucher professionnel pour la découpe et emballage avec un objectif de vente en circuit court.
- Filière lait : une trentaine de producteurs AB et conventionnels, organisation par Interbio Limousin : performances techniques et économiques producteurs lait AB et conventionnels, débouchés proposés par les entreprises régionales de transformation, visite ferme lait AB.
- mécanisation en maraîchage, grandes cultures et herbages AB : organisation par la chambre d'agriculture 87, démonstration sur site de tous matériels pour la culture et le désherbage en production AB, allant de la traction animale pour le petit maraîchage, aux herbes - étrilles multifonctions à guidage électronique ; participation de fabricants de matériels spécialisés et présence d'environ 150 producteurs AB ou conventionnels.

RÉSULTATS

Échanges fructueux entre professionnels AB et conventionnels, producteurs, transformateurs et prestataires (fabricants ou organismes conseils).

FREINS

Disponibilité des intervenants professionnels pertinents, météo pour les démonstrations sur site.

LEVIERS

Mixité producteurs AB et conventionnels, échanges producteurs, transformateurs, prestataires.

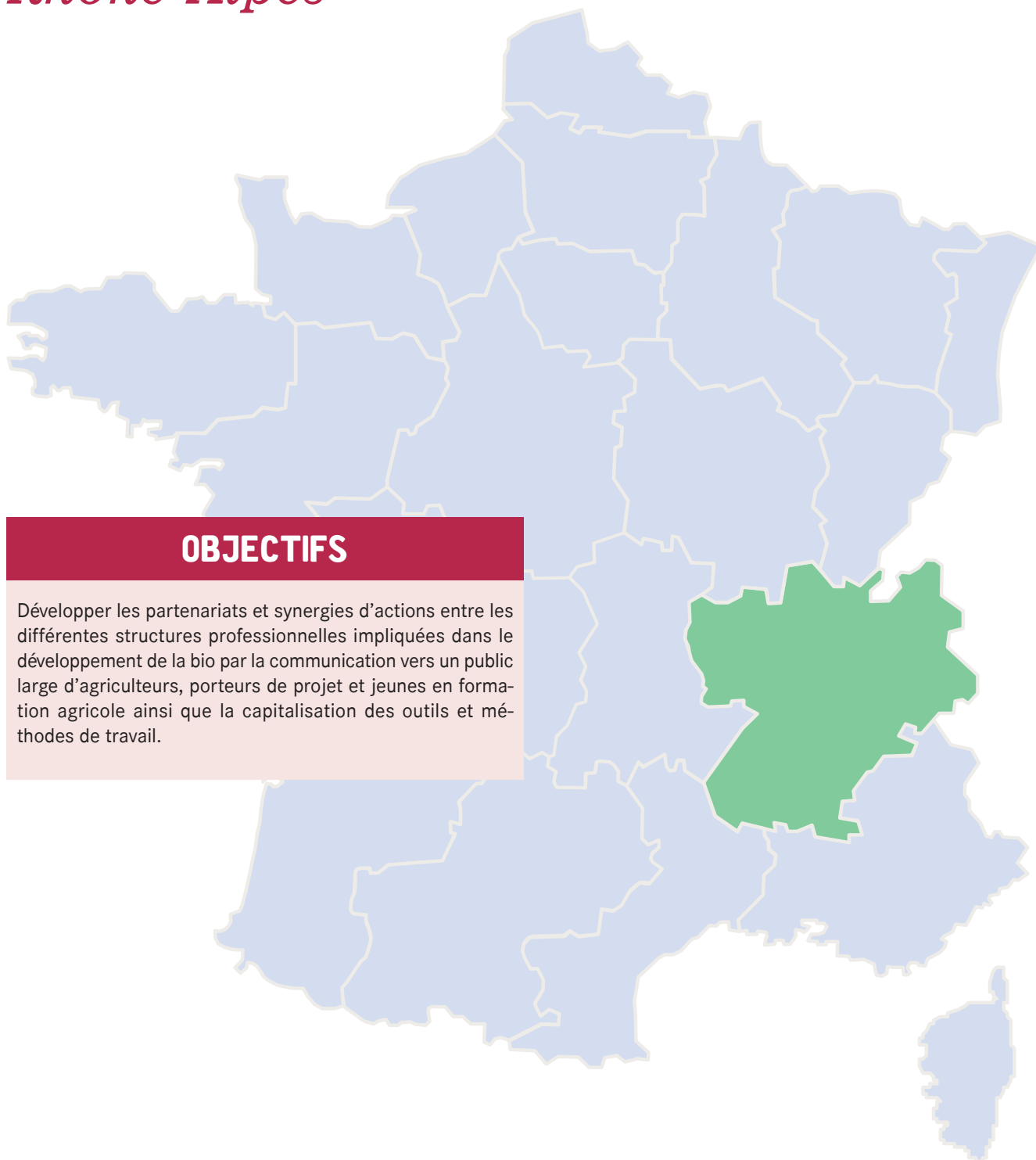
AXE N°1

PÔLE DE CONVERSION

Rhône-Alpes

OBJECTIFS

Développer les partenariats et synergies d'actions entre les différentes structures professionnelles impliquées dans le développement de la bio par la communication vers un public large d'agriculteurs, porteurs de projet et jeunes en formation agricole ainsi que la capitalisation des outils et méthodes de travail.



ACTEURS IMPLIQUÉS

Les acteurs de l'accompagnement de la production (Groupements d'Agriculteurs Bio et Chambres d'agriculture), les acteurs de la formation agricole et les représentants des coopératives ainsi que les financeurs (DRAAF, Conseil Régional et Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse (RMC). Des structures partenaires telles que la SAFER, les Points Accueil Installation, les centres de gestion peuvent être associées pour une action donnée.

MOYENS

L'animation du Pôle Conversion est confiée à Corabio, la Coordination Rhône-Alpes de l'Agriculture Biologique, et bénéficie d'un cofinancement État-Région.

Les outils de communication développés par le Pôle bénéficient d'un cofinancement Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et FEADER.

RÉSULTATS

- Mutualisation entre animateurs et conseillers bio : temps d'échanges et de formations organisés au sein du Pôle Conversion Bio.
- Actions de communication organisées de manière collective et partenariale :
 - Lancement du magazine Terroir Bio Rhône-Alpes (semestriel de 24 pages consacré intégralement à l'agriculture bio et diffusé en 24 000 exemplaires en supplément des hebdomadaires de la presse agricole généraliste).
 - La quinzaine de la bio concentre sur deux semaines à l'automne une série de portes ouvertes dans des fermes bio ou en conversion afin d'offrir l'opportunité aux agriculteurs, jeunes en formation agricole et porteurs de projets de venir discuter et échanger avec les femmes et les hommes qui ont fait le choix de l'agriculture biologique. La 1^{ère} édition en 2012 a permis de mobiliser plus de 650 visiteurs.
 - Chaque mois, un article sur l'agriculture bio est rédigé, dans le cadre du Pôle Conversion Bio, par les Groupements d'Agriculteurs Bio et les Chambres d'Agriculture et diffusé dans les hebdomadaires de la presse agricole de Rhône-Alpes.
- Partenariat avec l'enseignement agricole : le Pôle Conversion Bio organise en partenariat avec le Service Régional de la Formation et du Développement de la DRAAF, le réseau Formabio, le CFPPA de Die et la MFR d'Anneyron une rencontre annuelle « Enseigner la bio en Rhône-Alpes ». Elle poursuit 2 objectifs : permettre aux enseignants et responsables d'établissements d'échanger sur leurs pratiques, outils et expériences pédagogiques de sensibilisation des apprenants à l'AB, diffuser et faire connaître les outils à la disposition des enseignants (fermes de démonstration, fiches technico-économiques, fiches filières, chiffres clés de l'AB en Rhône-Alpes, etc.).

FREINS

- La recherche d'une ouverture la plus large possible (l'obtention de résultats probants et pérennes nécessite de parvenir à impliquer un nombre important de partenaires au-delà des acteurs classiques du développement de la bio).
- La difficulté à mobiliser ces acteurs autour des objectifs de développement de la bio.
- Veiller à ce que le nombre d'acteurs impliqués ne nuise pas à l'efficacité des actions mises en œuvre.

LEVIERS

Le Pôle Conversion constitue un levier dans le développement de la bio en :

- levant les blocages éventuellement existants entre les structures/réseaux ;
- mettant en œuvre, en impulsant puis en pérennisant des habitudes de travail en partenariat pour obtenir des synergies/effet multiplicateur ;
- rendant visible au plus grand nombre la volonté de développement de la bio partagée par les acteurs professionnels et les pouvoirs publics (État, Région, Agence de l'eau RMC, collectivités territoriales...) et ce, grâce à un travail partenarial.

AXE N°1

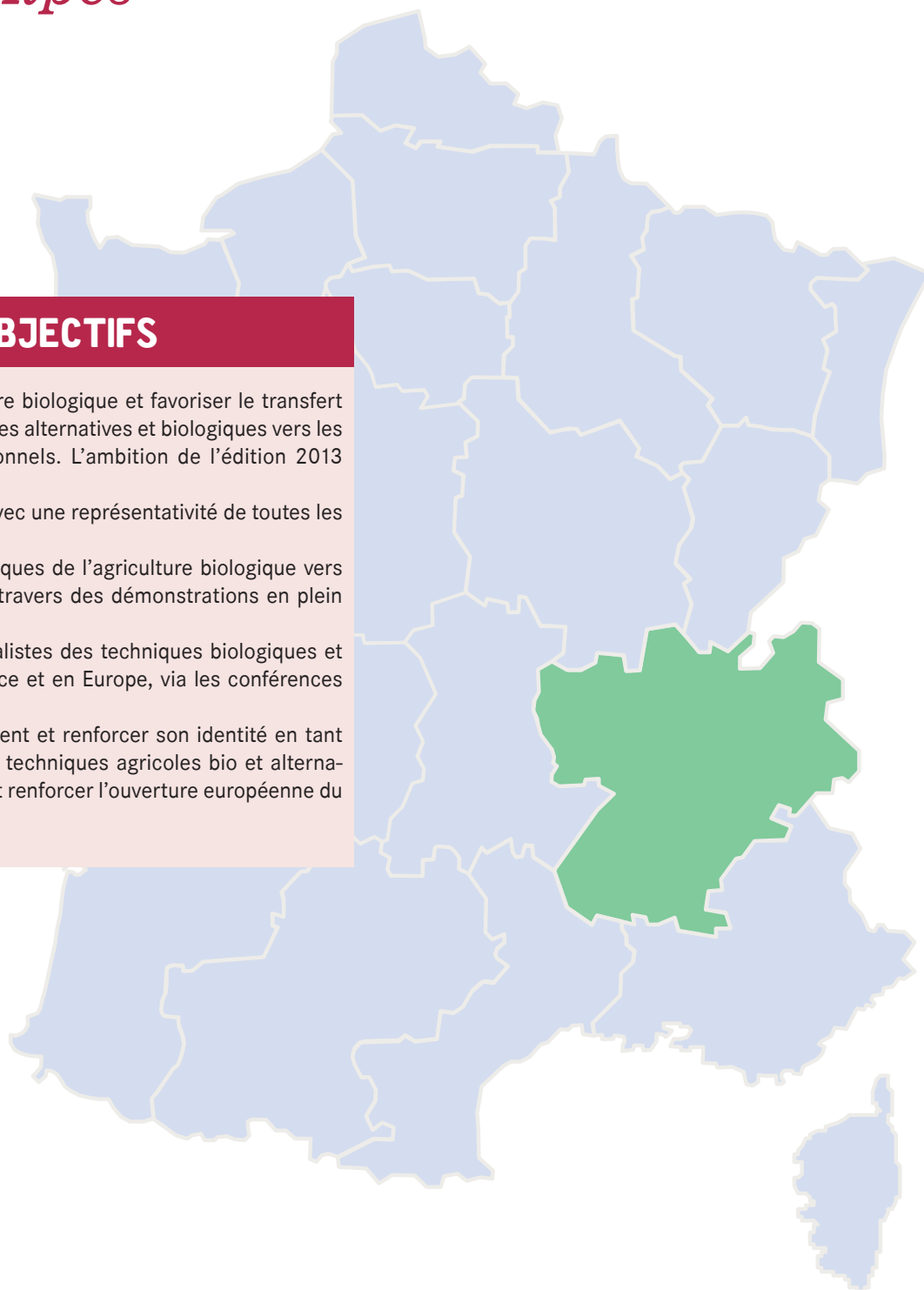
SALON TECH & BIO

Rhône-Alpes

OBJECTIFS

Promouvoir l'agriculture biologique et favoriser le transfert des techniques agricoles alternatives et biologiques vers les agriculteurs conventionnels. L'ambition de l'édition 2013 était de :

- promouvoir la bio, avec une représentativité de toutes les productions,
- transférer les techniques de l'agriculture biologique vers le conventionnel, à travers des démonstrations en plein champ,
- mobiliser des spécialistes des techniques biologiques et alternatives en France et en Europe, via les conférences ou expositions,
- pérenniser l'événement et renforcer son identité en tant que « Carrefour des techniques agricoles bio et alternatives », développer et renforcer l'ouverture européenne du salon.



ACTEURS IMPLIQUÉS

Le salon est organisé par la Chambre d'agriculture de la Drôme avec un pilotage national assuré par l'APCA. Plus de 40 partenaires du monde agricole et institutionnels sont impliqués dans son organisation.

MOYENS

- site de 15ha du lycée agricole du Valentin (Bourg-lès-Valence) ;
- logistique d'organisation du salon : chapiteaux, aménagements et plantations sur des terrains, lieux de démonstration, salles de conférence, ...
- 2 ETP dédiés à l'organisation + 50 personnes mobilisées sur 2 jours pendant le salon et une vingtaine mobilisée en plus.

Budget total de 1,2 M€, avec comme principaux financements publics : FEADER, DRAAF, Conseil Régional Rhône-Alpes, Conseil Général de la Drôme, ONEMA, Valence aggro...

RÉSULTATS

Dans l'édition 2013, il y a eu 100 démonstrations de terrain, 120 conférences, 130 intervenants français et internationaux et 7 exploitations supports de visites complémentaires.

En 2011, au-delà d'une majorité d'agriculteurs bio et conventionnels (65% des visiteurs dont 45% en conventionnels), le salon a également accueilli des étudiants, des apprentis, des enseignants, des conseillers agricoles. En effet, plus de 1000 élèves et enseignants ont participé à chacune des 2 dernières éditions (2009 et 2011) dans le cadre de journées organisées par les lycées agricoles.

Ce succès est à associer à une programmation variée tant sur le fond avec des contenus transversaux et des thématiques larges balayant l'ensemble des filières (environnement, biodiversité, eau, stratégie énergétique, formation, structuration des filières,...) que sur la forme (conférences, démonstrations de terrain, visites d'exploitation,...).

Dans l'intervalle de l'édition bisannuelle du salon européen, qui a lieu les années impaires dans la Drôme, des rendez-vous Tech&Bio sont organisés en région les années paires et sont centrés sur une production. Portés par les Chambres d'agriculture, 4 rendez-vous Tech&Bio ont été organisés en 2012 dans trois régions : Pays de la Loire (un rendez-vous élevage et un rendez-vous viticulture), Aquitaine (filiale viticole) et Languedoc-Roussillon (filiale viticole). Ces rendez-vous, inter-régionaux et ciblés sur une production, s'inspirent du salon avec pour ambition de mettre à la portée de tous les agriculteurs, les techniques agricoles bio et alternatives, profitables à tous.

FREINS

- Un coût élevé du fait de l'aspect démonstratif de terrain et de la grande diversité des productions concernées.
- Une grande dépendance des financements publics à renégocier chaque année.
- Difficultés en 2013 à mobiliser les exposants dans un contexte de crise.
- Trouver le bon équilibre entre la communication bio et alternative.

LEVIERS

- Une forte implication de nombreux partenaires.
- L'aspect technique et de démonstration du salon.
- Un contenu diversifié abordant tous les aspects de la production de l'amont à l'aval et la diversité de productions concernées.

AXE N°2

REINE MATHILDE

Basse-Normandie



OBJECTIFS

Créer en Basse-Normandie un environnement favorable à la conversion des agriculteurs laitiers à l'agriculture biologique en mettant l'ensemble des acteurs de la filière autour d'un projet commun de développement.

ACTEURS IMPLIQUÉS

MAÎTRE D'ŒUVRE : Institut de l'élevage.

COMMANDITAIRES : Stonyfield/ Les 2 Vaches, Danone.

PARTENAIRES : Conseil Régional de Basse-Normandie, Chambre régionale d'Agriculture de Normandie, GRAB de Basse Normandie, Littoral Normand, Normandie viande Bio, vétérinaires, autres laiteries.

MOYENS

Jusqu'à 250 000€ par an sur 3 ans renouvelable 2 ans par le fonds Ecosystème de Danone.

RÉSULTATS

- réflexion sur la stratégie régionale de la filière laitière biologique ;
- mise en place d'une ferme d'accueil et de démonstration / essais végétaux ;
- formation et sensibilisation à la bio de 50% des vétérinaires concernés de la région ;
- réalisation d'une étude mettant en avant la qualité fine du lait bio en Basse-Normandie ;
- formations diverses à disposition des éleveurs (finition viande bio..).

FREINS

Un projet comme cela ne remplace pas les leviers économiques qui développent la bio et génèrent les besoins des laiteries et de ce fait encouragent les conversions. Encore de la frilosité de certains acteurs à casser les codes traditionnels (acteurs publics, acteurs privés, concurrents privés entre eux).

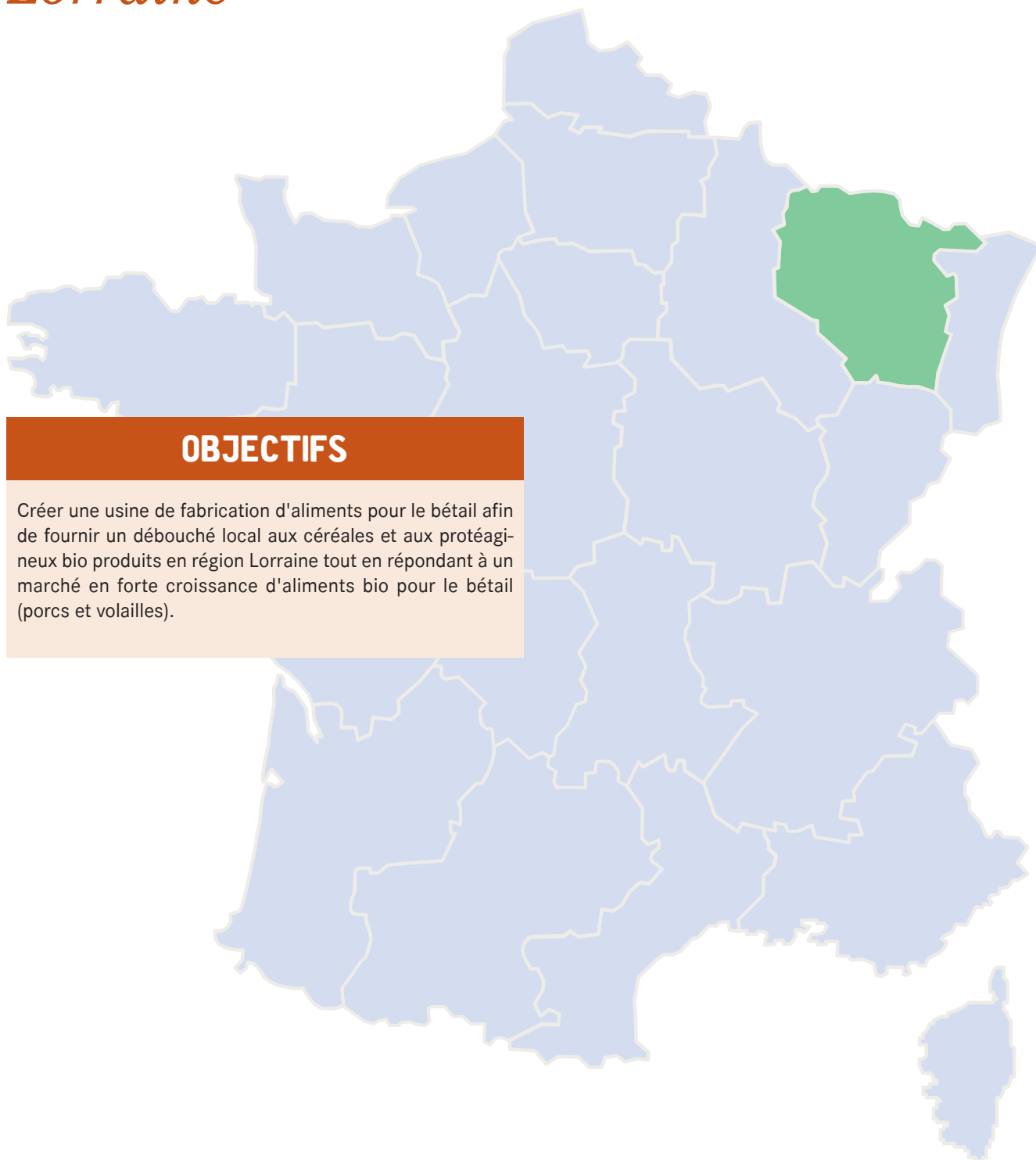
LEVIERS

Reine Mathilde est, en Basse Normandie, le seul forum où tous les acteurs de la filière travaillent ensemble pour développer une filière commune forte et une vision d'avenir.

AXE N°2

SICA EST ALI BIO

Lorraine



OBJECTIFS

Créer une usine de fabrication d'aliments pour le bétail afin de fournir un débouché local aux céréales et aux protéagineux bio produits en région Lorraine tout en répondant à un marché en forte croissance d'aliments bio pour le bétail (porcs et volailles).

ACTEURS IMPLIQUÉS

Créée en 1991, la coopérative Probiolor regroupe près de 150 producteurs et collecte la quasi-totalité des céréales et protéagineux bio mis sur le marché en Lorraine. Probiolor est à l'initiative de ce projet pour la réalisation duquel elle s'est associée, sous la forme d'une société d'intérêt collectif agricole, aux principales coopératives conventionnelles intervenant en Lorraine.

MOYENS

Le coût total du projet s'élève à 1,7 M€. Les cofinanceurs sont multiples : Agence Bio, Région Lorraine, Union Européenne (via FEADER), Agence de l'eau Rhin-Meuse.

RÉSULTATS

La mise en service de l'installation a démarré fin 2012.

Le point d'équilibre du projet s'établit au niveau de 4 000 tonnes de production mais cette dernière pourra atteindre 10 000 tonnes sans modification des installations.

FREINS

Le montage financier du projet et la recherche d'aides publiques se sont déroulés sur près de deux années.

LEVIERS

La participation de la majorité des coopératives céréalières de Lorraine, qu'elles soient bio ou pas, constitue un gage de réussite pour ce projet, à la fois sur le plan de son approvisionnement et sur celui de l'écoulement des produits.

AXE N°2

« Du développement de la collecte de céréales Bio régionales à la valorisation de produits carnés Bio... »

Midi-Pyrénées

OBJECTIFS

Structurer une filière viande bio en Midi-Pyrénées avec des partenaires régionaux complémentaires dans leurs activités économiques, pour assurer une mise en adéquation des volumes de céréales et des besoins en alimentation du bétail, collecter et commercialiser les animaux bio issus des élevages de la région.

ACTEURS IMPLIQUÉS

UNICOR (orienter la production et planifier la collecte d'animaux), QUALISOL (assurer la mise en culture des COP en fonction des besoins de l'aval), Union SUD ALIMENT (proposer une gamme d'aliments de qualité répondant aux attentes des éleveurs), ARCADIE SUD-OUEST (assurer l'abattage, la découpe et l'équilibre carcasse en lien avec les différents circuits commerciaux), Coop de France Midi-Pyrénées.

MOYENS

Coût total du projet 7 M€. Co-financements : Région Midi-Pyrénées, FEADER, Fonds Avenir Bio...

FREINS

Difficultés d'avoir suffisamment de quantités et de diversités de sources protéiques pour la fabrication d'aliments du bétail (très mauvais rendements des protéagineux dans le Sud-Ouest depuis 2 ans), difficultés de répondre aux appels d'offres de la restauration hors domicile en viande bovine car il est très difficile de maintenir un équilibre matière cohérent économiquement. Actuellement, difficultés de garder un écart significatif de valorisation Bio par rapport au conventionnel que ce soit pour les grandes cultures ou pour les ovins et bovins, et ce, à cause des cours élevés des matières premières conventionnelles.

RÉSULTATS

Triplement du nombre d'éleveurs et augmentation importante du volume d'animaux commercialisés. Toujours vers plus de contractualisation et une augmentation de 40% des céréaliers et de 60% de la collecte en COP bio ou en 2ème année de conversion. La construction du nouveau silo de stockage de Qualisol, qui est le plus gros silo dédié à la bio en France, avec une capacité de stockage de 33 000 tonnes devrait permettre un allotement adapté aux quantités et à la qualité des grains bio.

Au-delà des résultats immédiats, ce projet structurant a contribué à apporter un souffle de dynamisme dans les filières viandes régionales et à favoriser de réelles synergies entre les coopératives grandes cultures Bio du Sud-ouest. Mise en place d'une filière bien enracinée dans le territoire avec la bonne mise en adéquation des volumes et des contraintes de tous les partenaires. L'approvisionnement pour le silo est de plus en plus de proximité pour signer une filière de qualité. Pour le volet animal, la coopération entre UNICOR, Arcadie et Coop de France Midi-Pyrénées a permis de répondre à des appels d'offres valorisant d'importants lots d'animaux en bio, pour la cuisine centrale de Toulouse notamment. La valorisation des brebis bio est également très structurante pour la filière, avec des débouchés en RHD notamment.

Enfin, au travers de la construction du silo et l'implication d'une Coopérative Agricole de Collecte d'Approvisionnement et de transformation (QUALISOL) dans la filière des grandes cultures bio, des partenariats ont été favorisés entre QUALISOL et des organismes stockeurs de la région comme AGRI BIO UNION (plus gros organisme stockeur Bio de France) ou la coopérative GERSYCOOP. La mise en place de cette filière innovante de par son horizontalité est fortement structurante à l'échelle régionale.

LEVIERS

Contractualiser l'amont et l'aval de manière pluriannuelle si possible, rapports réguliers entre les maillons de la filière afin que la production puisse être réactive.

AXE N°2

PARTENARIAT BIOLAIT / SYSTÈME U

Projet national



OBJECTIFS

Un développement ambitieux de la filière laitière bio répondant aux besoins des producteurs partout en France (avec création de relais locaux de collecte quand ils sont peu nombreux) et en nouant des partenariats avec des transformateurs et des distributeurs. Cela se traduit par une valorisation en bio du lait collecté auprès de ces producteurs où qu'ils soient. Dans le prolongement de cette action, une démarche a été engagée pour créer une synergie avec la filière viande bio afin de valoriser en bio les animaux issus des élevages laitiers.

ACTEURS IMPLIQUÉS

Éleveurs Bio de France, organismes de développement dans les régions ciblées par le projet, Système U et Biocoop.

MOYENS

Coût total du projet : 2,1 M€.

Le projet a bénéficié du soutien financier du Conseil Régional de Bretagne, des Conseils Généraux des Côtes d'Armor et du Morbihan, du fonds Avenir Bio.

RÉSULTATS

Biolait collecte près d'un quart du lait bio en France, le prix payé au producteur est le même pour tous, quel que soit le volume produit ou la localisation géographique du producteur.

Le dispositif d'accompagnement des élevages Biolait a permis de mettre en place des actions collectives pour favoriser la synergie avec la filière viande bio, et pour autoréguler la production en fonction du marché.

Une succession de démarches innovantes et partenariales, comme le partenariat avec :

- Système U basé sur un engagement triennal pour un développement concerté des volumes et la transparence des prix. Cet engagement inclut un partenariat avec un transformateur (laiterie Saint Denis de l'Hôtel),
- Biocoop, dans le cadre du cahier des charges « Ensemble solidaire avec les producteurs », avec un partenariat avec un transformateur (Biodéal).

Cette stratégie de développement multi-territorial de la collecte de Biolait a permis d'intégrer 47 élevages isolés (Auvergne, Aquitaine, Rhône-Alpes, Champagne-Ardenne, Franche-Comté).

Développement de gammes de produits laitiers bio.

FREINS

L'atomisation de la production laitière dans certaines régions, l'ampleur des investissements, l'étendue du territoire pour lesquels des besoins d'animation et d'investissement existent et la nécessaire anticipation d'un équilibre de marché entre l'offre et la demande.

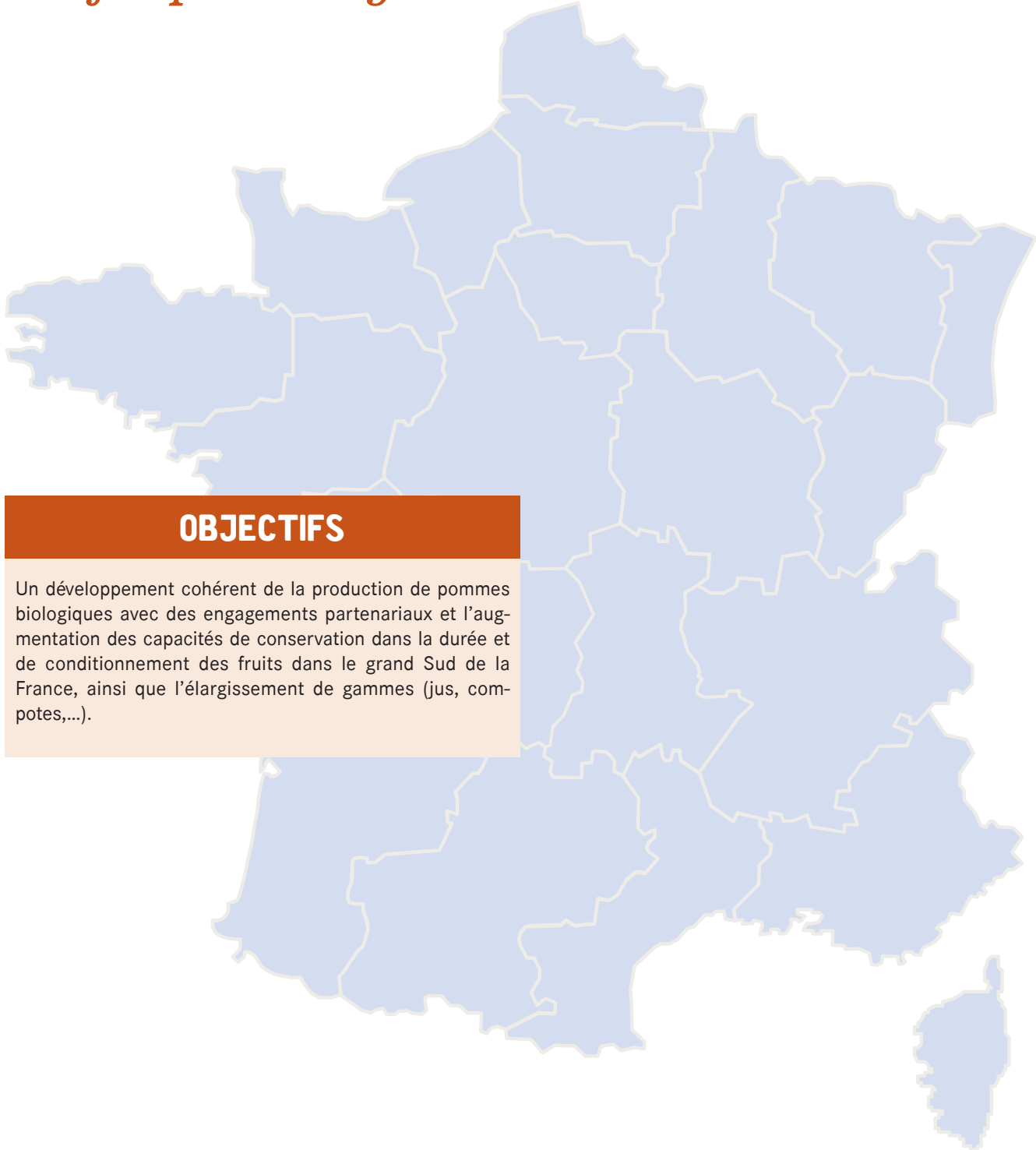
LEVIERS

Travail en réseau, renforcement de la communication interne, reconnaissance comme Organisation de Producteurs, synergie avec les acteurs de la viande.

AXE N°2

LES AMIS DE JULIET

Projet pluri-régional



OBJECTIFS

Un développement cohérent de la production de pommes biologiques avec des engagements partenariaux et l'augmentation des capacités de conservation dans la durée et de conditionnement des fruits dans le grand Sud de la France, ainsi que l'élargissement de gammes (jus, compotes,...).

ACTEURS IMPLIQUÉS

Producteurs rassemblés au sein de l'association Les amis de Juliet, pépinière Escande, 10 stations de conditionnement, 2 transformateurs (SAS Lucien Georgelin et SARL les Jardins de l'Orbire), 1 metteur en marché (Cardell), l'interprofession Arbio.

MOYENS

Coût total du projet 3,7 M€, notamment soutenu par le fonds Avenir Bio.

RÉSULTATS

Doublement du nombre de producteurs impliqués et un fort développement des surfaces de vergers (+200 %), dans des démarches contractuelles permettant une meilleure visibilité pour les producteurs et les transformateurs.

Relocalisation des approvisionnements.

Développement des capacités de stockage pour accueillir des volumes croissants à proximité des zones de production (diminution de la distance parcourue, distance maximum avec les stations de 45 km).

Valorisation des pommes de transformation et des écarts de tri grâce à des partenariats solides et de l'innovation produit. Introduction de pommes Juliet, d'autres variétés de pommes et fruits ainsi que des produits transformés dans un nombre grandissant de points de vente, dont la RHD.

Ce programme d'actions a eu un effet levier important, a contribué au développement des vergers bio d'autres fruits avec pour 1 ha de Juliet planté, 3 ha supplémentaires de vergers bio convertis.

FREINS

L'adéquation entre volumes produits et capacités de stockage représente un défi pour les partenaires du projet, difficulté d'obtenir des cofinancements sur les investissements matériels, spécificité de l'arboriculture avec le délai de mise en production (3 à 5 ans).

LEVIERS

Partenariats développés de manière solide et cohérente, avec une diversification et une valorisation des pommes et autres fruits. Une dynamique de groupe exemplaire.

AXE N°3

Action de sensibilisation du jeune public et développement de la consommation en restauration collective : le concours « LES PETITS REPORTERS DE LA BIO »

Projet national

OBJECTIFS

Renforcer les initiatives existantes au niveau local et national avec la création d'une action inédite visant à associer les professeurs des écoles et les responsables du restaurant scolaire ayant pour objectifs de :

- sensibiliser les élèves et les enseignants des écoles primaires à l'agriculture biologique ;
- accompagner la démarche d'introduction des produits bio dans les restaurants scolaires avec des actions pédagogiques ;
- proposer des supports d'information adaptés.

ACTEURS IMPLIQUÉS

Les responsables des restaurants scolaires et les professeurs des écoles.

MOYENS

Diffusion de 2500 kits d'information auprès des responsables de restaurants scolaires (affiches, guirlandes, signalétique sur ventouse, 200 dépliants pour les enfants, « le mémo bio en restauration collective » à l'attention des professionnels) afin de mettre en place des animations et d'accompagner l'introduction des produits bio dans les cantines. En parallèle un concours intitulé « Les Petits Reporters de la Bio » s'adressait aux enseignants des classes d'écoles primaires. Cette opération invitait les élèves du CE1 au CM2 à réaliser un reportage exclusif, sous la forme d'un magazine sur le thème « Manger BIO, c'est dans ma nature ». Ils pouvaient traiter des sujets de leur choix, à l'image des thèmes suivants : la bio dans mon restaurant scolaire, les fruits et légumes de saison bio, du blé au pain bio, l'élevage bio, de la vache au yaourt bio, la bio dans ma région, etc.

RÉSULTATS

La 1ère édition de cette opération a rencontré un vif intérêt auprès des enseignants et des responsables de la restauration scolaire et a suscité de l'enthousiasme auprès des élèves participants. Les magazines présentés au jury étaient de très bonne qualité.

Cette action jugée exemplaire va prendre de l'ampleur. Elle sera renouvelée en 2014 en relation avec les services du Ministère de l'Éducation Nationale. Un comité de pilotage rassemblant des représentants de la Bio, des parents d'élèves, des enseignants et du Ministère de l'Éducation Nationale va être constitué.

FREINS

Manque de disponibilité des professeurs des écoles dont le programme d'enseignement est déjà très chargé, ce qui suppose de renforcer le dispositif d'information et d'anticiper.

LEVIERS

Amplifier le dispositif en informant directement les enseignants et les responsables des animations hors temps scolaire. Diffuser des kits pédagogiques « Dis, c'est quoi l'agriculture bio ? » créés par l'Agence Bio en 2009 (réédités chaque année) aux enseignants participants pour renforcer l'opération.

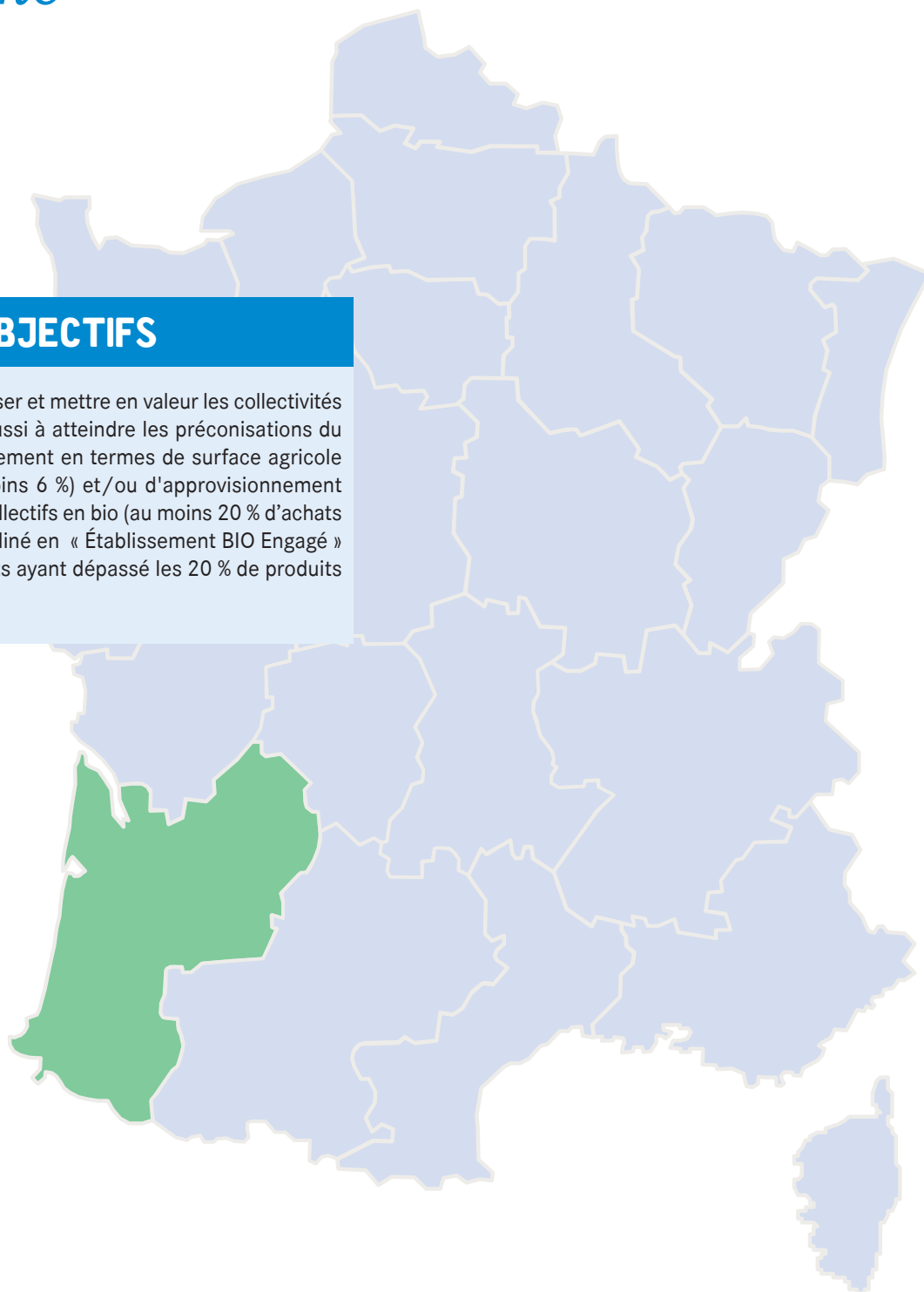
AXE N°3

TERRITOIRE BIO ENGAGÉ

Aquitaine

OBJECTIFS

Encourager, récompenser et mettre en valeur les collectivités d'Aquitaine qui ont réussi à atteindre les préconisations du Grenelle de l'Environnement en termes de surface agricole cultivée en bio (au moins 6 %) et/ou d'approvisionnement de leurs restaurants collectifs en bio (au moins 20 % d'achats bio). Le label a été décliné en « Établissement BIO Engagé » pour les établissements ayant dépassé les 20 % de produits bio dans leurs achats.



ACTEURS IMPLIQUÉS

Le label est mis en place par l'association interprofessionnelle ARBIO Aquitaine.

Un comité expertise les candidatures. Il est composé de la DRAAF, du Conseil Régional, d'ARBIO Aquitaine, d'un représentant d'une collectivité territoriale.

MOYENS

Un kit de communication « Territoire BIO Engagé » est attribué par ARBIO Aquitaine aux collectivités labellisées. Il réunit dans un CD le logo, un dossier de presse, des affichettes, un article prêt à l'emploi pour le journal municipal, une bannière internet et un modèle de signalétique de mise en valeur des lieux concernés par la labellisation (restaurants collectifs, exploitations agricoles bio...).

RÉSULTATS

Une quinzaine de collectivités ont été labellisées à ce jour pour les 20 % de bio restauration collective et deux communes pour les 6 % de surfaces agricoles bio.

FREINS

Dans le cas du label récompensant les collectivités ayant au moins 6 % de leur SAU en bio, les collectivités n'ont pas toutes les cartes en mains pour obtenir ce label. Il serait donc plus « difficile » à obtenir que celui récompensant les 20 % d'approvisionnement en bio dans les restaurants collectifs.

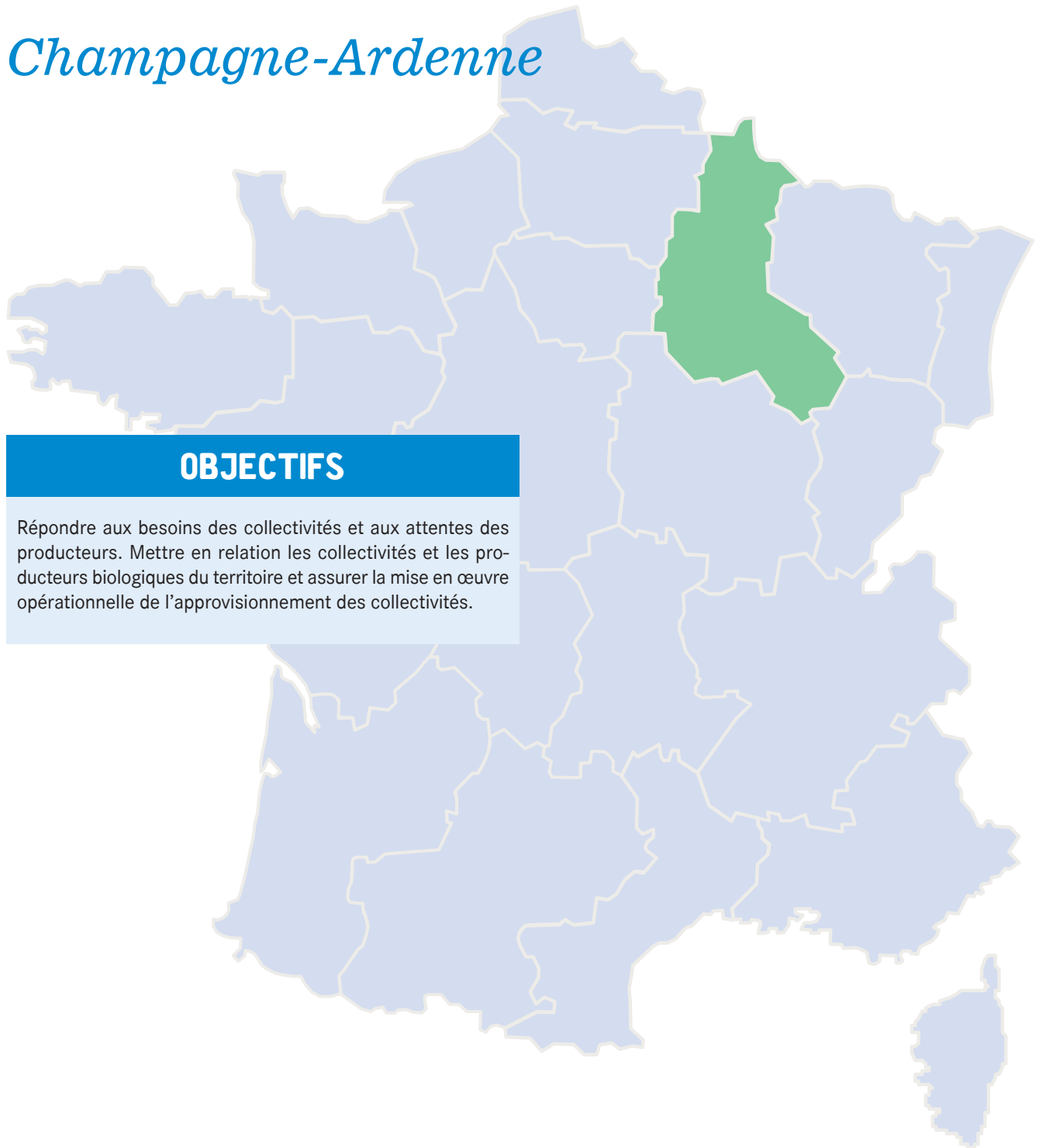
AXE N°3

MANGER BIO CHAMPAGNE ARDENNE (MBCA)

Champagne-Ardenne

OBJECTIFS

Répondre aux besoins des collectivités et aux attentes des producteurs. Mettre en relation les collectivités et les producteurs biologiques du territoire et assurer la mise en œuvre opérationnelle de l'approvisionnement des collectivités.



ACTEURS IMPLIQUÉS

Une quinzaine de producteurs locaux, 50 collectivités, cuisiniers et diététiciens biologiques partenaires, réseau MBIM, réseau FNAB/FRAB, Conseil Régional, DRAAF, Agence Bio.

MOYENS

2 salariés à temps plein.

RÉSULTATS

MBCA livre plus de 50 collectivités partenaires et touche chaque année plus de 50 000 convives différents, pour un volume annuel de plus de 300 000 équivalents repas bio. L'activité de l'association MBCA est 100 % biologique et 92 % des produits qu'elle livre sont régionaux.

Près d'une quinzaine d'emplois ont été créés ou consolidés. Plusieurs fermes ont mis en place des ateliers de transformation et près d'une dizaine d'acteurs de la transformation se sont certifiés en bio uniquement pour ce débouché.

FREINS

- manque de moyens humains et techniques en restauration collective pour répondre aux exigences réglementaires et pour bien appréhender la problématique bio et producteurs locaux ;
- comparaison des coûts des produits bio fermiers et coût des produits conventionnels et industriels inadaptée ;
- perte des outils de transformation (abattoir) ;
- confusion grandissante entre le caractère local et la qualité des produits agricoles.

LEVIERS

- présence de producteurs et salariés dynamiques dans l'association ;
- des projets de filière restauration collective bio soutenus localement par la Région (Conseil Régional, FRAB, DRAAF) et collectivités ;
- partenariats importants aux niveaux régional et national (réseau MBIM, FNAB) ;
- mise en place de nombreux projets innovants ;
- prise de conscience des professionnels de la restauration collective de l'intérêt des produits bio fermiers.

AXE N°3

LES BIOCABAS DU NORD

Nord-Pas-de-Calais



OBJECTIFS

Livrer, de façon hebdomadaire et avec abonnement, des paniers de fruits et légumes bio issus de la production régionale sur l'agglomération de Lille.

Approvisionnement des paniers par la coopérative d'agriculteurs biologiques NORABIO et réservation en priorité de ce mode de distribution aux nouveaux maraîchers bio.

Confection et livraison des biocabas par une association qui agit pour la réinsertion de jeunes en difficultés, le SCI (Service Civil International Région Nord).

Depuis 2006, ces biocabas s'inscrivent dans l'action spécifique « le bio accessible à tous » initiée par le Département du Nord et le Groupement des Agriculteurs Bio du Nord-Pas-de-Calais (GABNOR). L'association travaille avec les centres sociaux dans l'objectif de sensibiliser les publics en difficulté à la consommation de fruits et légumes de qualité et de saison en utilisant le bio cabas comme outil.

Participer à la promotion de la bio, à la juste rémunération des producteurs, à la réinsertion des jeunes en difficulté, mais également au développement de l'accessibilité des produits bio, notamment aux familles à faibles revenus.

ACTEURS IMPLIQUÉS

Coopérative NORABIO, Département du Nord, GABNOR, Service Civil International Région Nord.

MOYENS

DRAAF et/ou Conseil Régional selon les années : financement en subvention du GABNOR pour améliorer l'accompagnement technique des adhérents NORABIO notamment sur la planification et les mises en culture des bio cabas.

Bio cabas accessible : Le GABNOR paie la moitié des 2000 paniers (engagement maximal) chaque année et le Conseil Général du Nord, ainsi que la Ville de Lille plus récemment, passent une convention de subvention générale pour soutenir les actions du GABNOR avec une attention particulière sur l'accessibilité sociale.

Coût annuel : Entre 10 000 et 15 000 € de bio cabas, entre 8 000 € et 15 000 € pour l'animation et le partenariat avec les centres sociaux.

RÉSULTATS

27 318 bio cabas livrés en 2012 pour environ 700 abonnés dont 1 239 bio cabas accessibles avec une dizaine de centres sociaux partenaires.

LEVIERS

Un travail de sensibilisation important est à mettre en œuvre pour réussir à créer du sens avec les activités et les projets des centres sociaux. Ce projet doit pouvoir s'inscrire dans une réflexion participative sur la consommation alimentaire responsable. Lier distribution des paniers « accessibles » et actions de sensibilisation évite les effets d'aubaine et l'évolution exponentielle du nombre de paniers.

Ce projet se développe et différentes collectivités ont rejoint l'expérience comme la ville de Lille par exemple. La mise en place des politiques de développement durable et des agendas 21 dans les collectivités facilite l'approche transversale nécessaire à ce type de projet.

AXE N°4

ARTEMIS (Animation du Réseau de Travail sur l'Environnement, le Matériel, les Intrants et le Sol)

Franche-Comté

OBJECTIFS

Permettre la structuration de nouvelles filières en valorisant les productions issues des rotations en systèmes d'agriculture biologique grandes cultures.

ARTEMIS permet de développer des travaux qui s'articulent autour de trois axes majeurs que sont :

- l'amélioration du potentiel agricole et la réduction des intrants ;
- le développement d'une agriculture de précision ;
- l'amélioration de la qualité des productions agricoles vis-à-vis de l'attente des marchés.

Cette plate-forme inclut des parcelles bio et représente un exemple innovant de partenariat recherche & développement entre OPA et opérateurs économiques.

ACTEURS IMPLIQUÉS

Les agriculteurs, les OPA (organismes stockeurs, Chambres d'agriculture, interprofession bio), la recherche (INRA et Université), les semenciers, les sociétés d'agrofournitures, les industriels de la première et deuxième transformation, jusqu'à l'approche consommateurs.

MOYENS

Acquisition de 10ha dédiés à la bio (à partir de l'automne 2013, 3ha seront consacrés à des essais pluriannuels).

RÉSULTATS

Ces travaux offrent un vitrine végétale pluriannuelle permettant de sensibiliser les agriculteurs à la bio et de créer une dynamique régionale autour du moulin bio DECOLLOGNE.

Une offre de conseil (par des conseillers de Dijon Céréales) pour favoriser les conversions et ainsi créer un bassin pour alimenter le moulin.

La plate-forme travaille avec les équipes des Chambres d'agriculture, du GERFAB (groupement d'agriculteurs bio), et du SEDARB dans toutes ses actions. Les essais variétés sont construits à partir des troncs communs ITAB, complétés par des variétés d'intérêts locaux. Certains essais sont construits avec la collaboration de l'antenne INRA de Dijon (protéagineux).

FREINS

Pour la production agricole, une insuffisance de ressources génétiques et le besoin d'une meilleure connaissance du fonctionnement du sol.

LEVIERS

L'implantation du moulin 100 % bio DECOLLOGNE à Aiserey, constitue l'élément moteur des actions initiées et à conduire par ARTEMIS.

Pour la transformation, un besoin d'innovations en produits bio pour enrichir leurs gammes.

Pour la partie consommation, le besoin d'accompagner l'évolution du comportement d'achat du consommateur.

AXE N°4

AGRO-TRANSFERT « AGRI-BIO » : de la Connaissance à la Performance

Picardie

OBJECTIFS

Contribuer à développer et promouvoir en régions Picardie et Nord- Pas-de-Calais, des systèmes de productions biologiques. Développer des outils et des démarches de conseil en AB adaptés aux contextes régionaux et partagés entre les acteurs de la bio.

Identifier les facteurs de performance des systèmes de productions bio à dominante grandes cultures et capitaliser sur les solutions issues de la recherche et celles imaginées par les agriculteurs. (Transfert de connaissances).

PHASE 1 : La diagnostic partagé (2011-2012).

PHASE 2 : Réalisation opérationnelle du projet (2013 – 2016):

Axe 1 : Connaissance des systèmes (performances et règles d'action des agriculteurs).

Axe 2 : Identification des systèmes innovants et des facteurs de performance, transposition des innovations.

Axe 3 : Production de ressources et de références scientifiques et techniques en AB pour l'animation et le conseil.

ACTEURS IMPLIQUÉS

INRA, Chambres d'agriculture, ABP (Agriculture Biologique en Picardie), GABNOR, Institut Polytechnique LaSalle Beauvais, Institut de L'Élevage, DRAAF Picardie, DRAAF Nord-Pas-de-Calais, FRCA Picardie, Région Picardie, Région Nord-Pas-de-Calais, ITAB.

MOYENS

Une chargée de projet à plein temps (1 ETP) plus un potentiel assistant de projet, un réseau de 15 fermes sélectionnées (10 en Picardie, 5 en Nord-Pas-de-Calais).

Le projet est suivi par l'ITAB.

Cofinancement :

- Agence de l'Eau Seine-Normandie.
- Agence de l'Eau Artois-Picardie.
- Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais.
- Conseil Régional de Picardie.

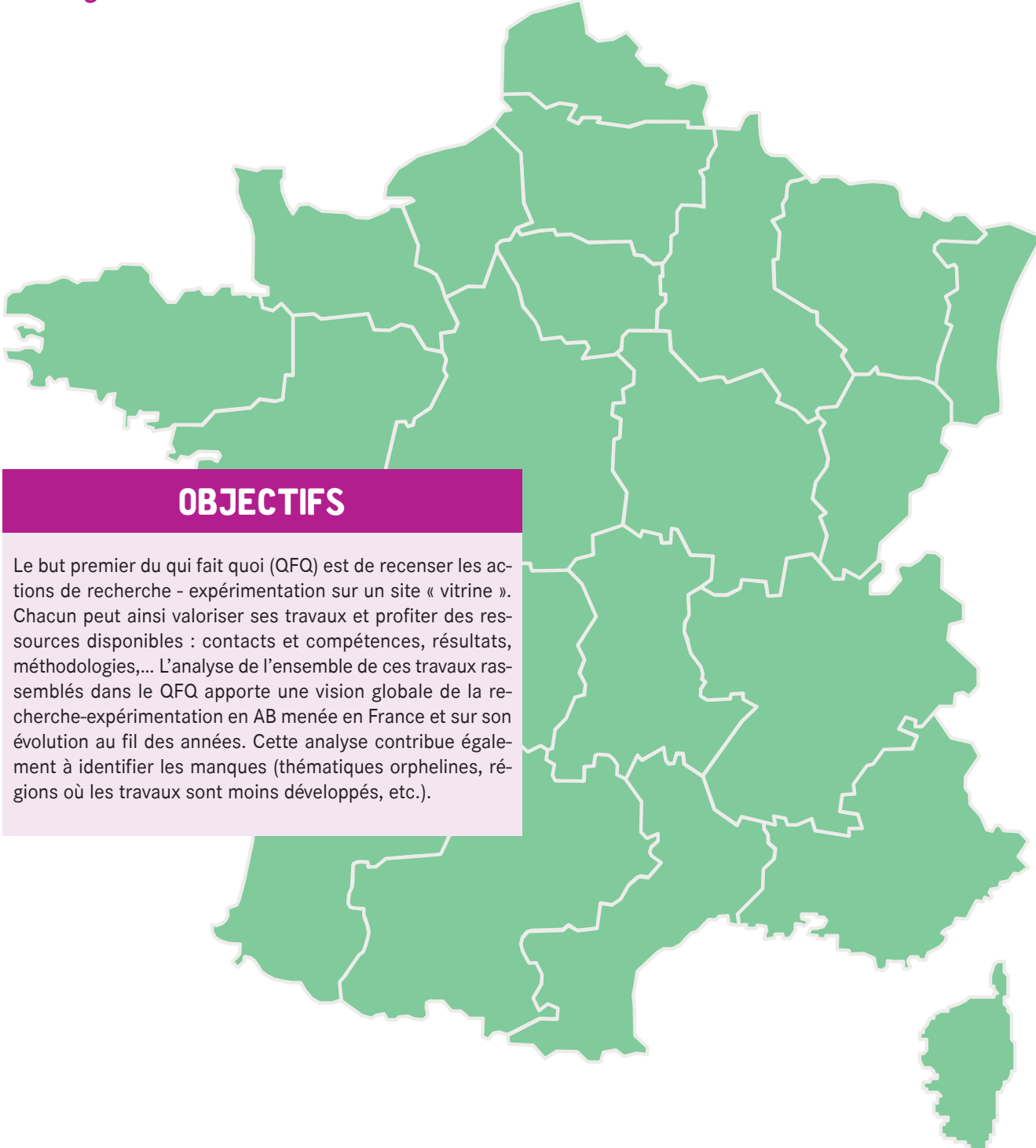
RÉSULTATS

La phase 2 vient de débiter donc il n'y a pas encore de résultats disponibles. Les résultats attendus sont un référentiel régional des systèmes en AB à dominante grandes cultures, des solutions techniques et des règles de décision, une méthode de caractérisation de la performance et de détection de l'innovation, un réseau de compétence bi-régional.

AXE N°4

« QUI FAIT QUOI ? »

Projet national



OBJECTIFS

Le but premier du qui fait quoi (QFQ) est de recenser les actions de recherche - expérimentation sur un site « vitrine ». Chacun peut ainsi valoriser ses travaux et profiter des ressources disponibles : contacts et compétences, résultats, méthodologies,... L'analyse de l'ensemble de ces travaux rassemblés dans le QFQ apporte une vision globale de la recherche-expérimentation en AB menée en France et sur son évolution au fil des années. Cette analyse contribue également à identifier les manques (thématiques orphelines, régions où les travaux sont moins développés, etc.).

ACTEURS IMPLIQUÉS

La force de ce projet est de centraliser sur une même plateforme tous les travaux destinés à faire progresser l'AB, au-delà de l'expérimentation au sens strict : le QFQ sollicite l'ensemble des acteurs de la Recherche-Formation-Développement en AB, pour mettre en lumière les compétences et les travaux d'un réseau riche et en développement.

MOYENS

L'équipe de l'ITAB, entourée de ses partenaires, anime le QFQ, veille à son développement continu et l'intègre pleinement dans l'animation du réseau, pour qu'il devienne progressivement une composante centrale du partage des ressources et de la mutualisation.

RÉSULTATS

Le portail contient aujourd'hui plus de 1800 actions consultables, mais également des actions en cours de saisie ou de mise à jour. L'impact du QFQ en tant qu'outil pour l'animation du réseau est plus difficilement quantifiable, mais bien réel.

FREINS

Temps disponible, maîtrise technique et démarche volontaire (non financée) sont les principaux freins relevés jusqu'à présent .

LEVIERS

Un important travail d'animation et de sollicitation des acteurs. Même si des contraintes existent, les acteurs sont dans l'ensemble convaincus de l'intérêt profond de cette démarche : le QFQ constitue une vitrine pour leurs travaux.

AXE N°5

De la formation en maraîchage biologique à la couveuse d'entreprise : le projet territorial et multipartenarial de l'EPLEFPA de Fayl-Billot

Champagne-Ardenne

OBJECTIFS

Développer le maraîchage biologique en région Champagne-Ardenne en utilisant les structures de l'établissement :

- Mise en place d'une formation BP REA maraîchage biologique et utilisation des parcelles de l'exploitation à des fins pédagogiques en formation initiale.
- Développement d'une couveuse d'entreprise sur l'exploitation pour favoriser l'installation suite à la formation,
- Création d'un pôle de référence (expérimentation et documentation),
- Valorisation de la production à la restauration scolaire ("de l'exploitation à l'assiette").

ACTEURS IMPLIQUÉS

EPLEFPA de Fayl-Billot, DRAAF (SRFD, SRFTE, SRAL), Conseil Régional, GAB, Chambre d'agriculture, FRAB, Terre de liens.

MOYENS

Chargé de mission financé par le Conseil Régional et la DRAAF, matériel financé par le Conseil Régional et l'exploitation.

RÉSULTATS

4,85 ha en AB sur l'exploitation, 13 stagiaires en formation BP REA, 1 personne dans la couveuse pour l'année de mise en route.

FREINS

- Territoire peu attractif (zone rurale isolée)
- Fayl-Billot est extrêmement excentré pour avoir un rayonnement régional (problème pour la diffusion).

LEVIERS

- Présence de personnes compétentes et dynamiques.
- Forte utilisation des parcelles de l'exploitation.
- Implication forte des partenaires.
- Véritable besoin d'appui technique et d'expérimentation identifié au niveau de la filière maraichère régionale.
- Renforce le rôle de démonstration du lycée agricole auprès des professionnels.

AXE N°5

Groupe de travail AB : productions et formations AB dans l'enseignement agricole

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

OBJECTIFS

Une démarche collective pour consolider la dynamique régionale de la bio dans les établissements de formation de la région PACA :

- Développer des actions en lien avec les professionnels de la bio avec FORMABIO, réseau national et en région : signature d'une charte régionale enseignement/Bio de Provence (Frab Paca) ; organisation de 2 comités techniques : espace-test et formation à orientation AB ; création d'un document "métier" de la bio en cours de réalisation par le CRIPT PACA en lien avec les acteurs du territoire.
- Valoriser les formations et les exploitations en AB lors d'événementiels régionaux avec une communication commune.
- Accompagner les acteurs et mutualiser les expériences pour mettre en place des formations orientées vers l'AB ou créer des espaces tests ou couveuses.

ACTEURS IMPLIQUÉS

SRFE DRAAF PACA, réseau Unis-vert (réseau des CFPPA PACA-Corse, enseignants et formateurs d'EPLFPA avec formations BIO et formation à orientation AB, directeurs d'exploitations d'EPL), CRIPT PACA (plate-forme régionale d'animation et de mutualisation pour les EPL PACA).

MOYENS

Financement et animation par le réseau unis-vert et le CRIPT, financement de la DRAAF et de la région pour l'animation du réseau des exploitations.

RÉSULTATS

- Convention avec Bio de Provence en cours de signature pour développement d'actions communes.
- Réalisation d'un état des lieux à l'origine de différentes communications (presse et en ligne : création d'une affiche sur les productions AB et d'un dépliant sur les formations, articles sur le site du CRIPT).
- Organisation ou participation à des événements de promotion de la BIO (foire bio dans les EPL, projet avec la chambre régionale d'agriculture).

FREINS

- Besoin d'une identification plus précise du groupe (nom, logo).
- Manque de disponibilité des acteurs.
- Besoin d'une animation dédiée.

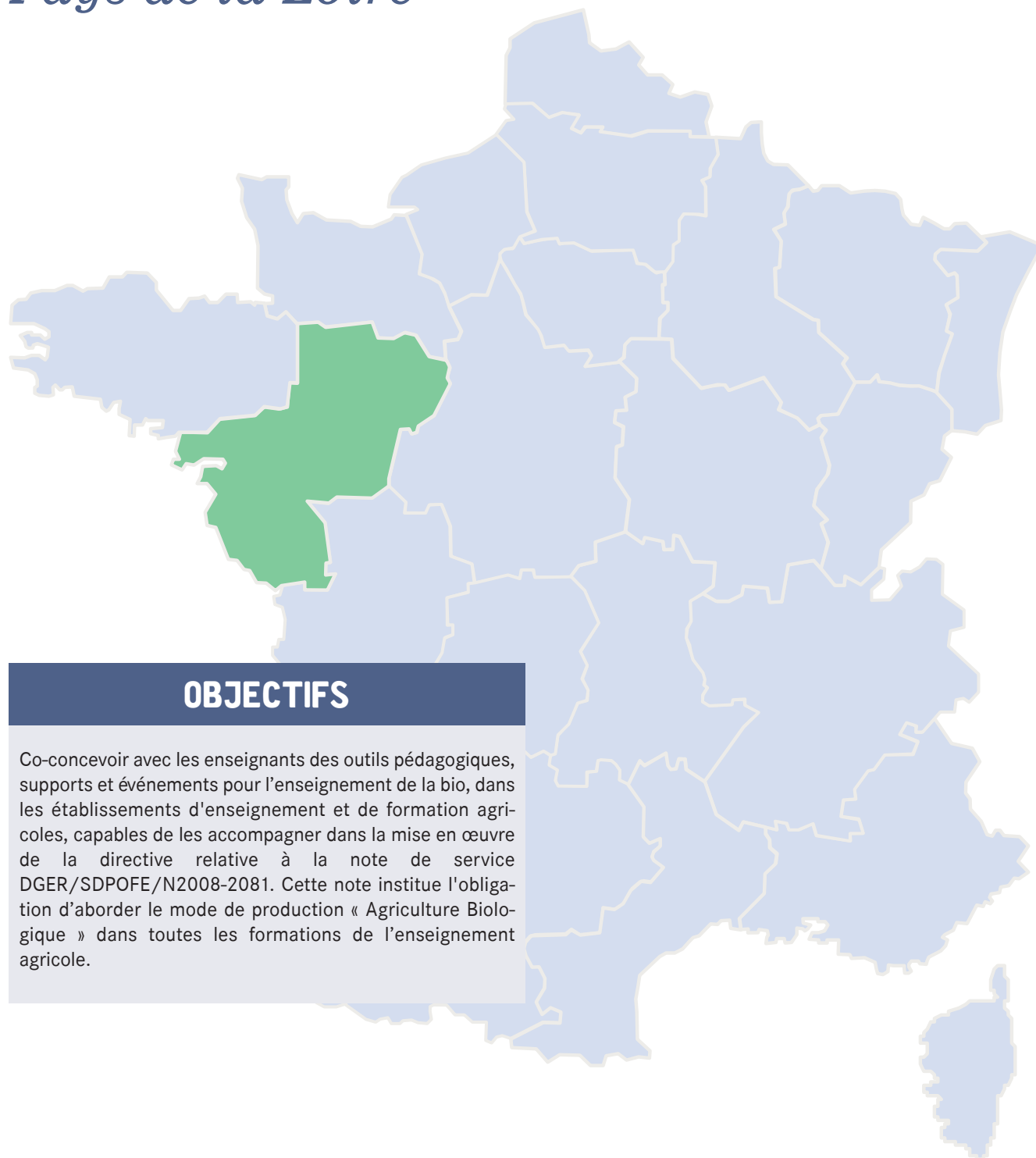
LEVIERS

Connaissance préalable et complémentarité des acteurs, renforcement des liens entre formations et productions des exploitations, bonne connaissance des partenaires de la Bio en région, des actions communes déjà en cours (programme AGIR, parcours éco-paysan...).

AXE N°5

PEDAGOBIO

Pays de la Loire



OBJECTIFS

Co-concevoir avec les enseignants des outils pédagogiques, supports et événements pour l'enseignement de la bio, dans les établissements d'enseignement et de formation agricoles, capables de les accompagner dans la mise en œuvre de la directive relative à la note de service DGER/SDPOFE/N2008-2081. Cette note institue l'obligation d'aborder le mode de production « Agriculture Biologique » dans toutes les formations de l'enseignement agricole.

ACTEURS IMPLIQUÉS

La Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire, la DRAAF et le réseau national FORMABIO, en lien avec les enseignants.

MOYENS

Un diagnostic a mis en évidence la nécessité de créer des supports concrets appropriables par les enseignants et de proposer des temps spécifiques d'échange sur les pratiques pédagogiques et la gestion de situations complexes liées à l'enseignement de l'agriculture biologique. Il existe également une demande autour de l'organisation de temps forts permettant aux enseignants de se construire une culture générale objectivée sur le sujet.

Financement DRAAF essentiellement et CRA pour la partie mise à disposition de moyens humains et matériels (une part de l'animation, locaux...);

RÉSULTATS

- Création d'un groupe pilote « PEDAGOBIO » autour de 5 enseignants de l'enseignement public et de deux conseillers techniques spécialisés en bio, animé par la chambre d'agriculture. Ce groupe, très actif depuis 2012, impulse de nombreuses dynamiques désormais très suivies en région.
- Tous les 2 ans, un séminaire d'envergure est proposé aux enseignants de tous niveaux de formation, et de toutes les familles – traitant de thèmes vastes et sensibles, par des intervenants de haut niveau et des professionnels : « Peut-on nourrir la planète avec l'agriculture biologique ? » ; « Consommer bio, est-ce consommer plus cher ? » ; « L'agriculture biologique est-elle (vraiment) durable ? » Ces journées accueillent entre 150 et 170 participants et la satisfaction est unanime.
- Des groupes d'échanges de pratiques, permettant aux enseignants de partager leurs questions, expériences, difficultés, et de se transmettre des « trucs et astuces » sur des thèmes définis.
- Des journées « Quoi de neuf sur la Bio », organisées par la Chambre Régionale d'Agriculture en sessions plénières, apportent aux enseignants un contenu informatif varié sur l'actualité de la bio (aides, évolution de la réglementation et des filières, références, etc.) et des contacts utiles.
- Enfin, de nombreux supports pédagogiques sont en cours de réalisation : animations, cas concrets complexes, travaux pratiques, fiches de témoignages, etc.

FREINS

Le principal frein identifié est la disponibilité des enseignants.

LEVIERS

Le principal levier réside dans les moyens dont dispose la DRAAF pour inscrire ces événements dans des actions de formation continue pour les enseignants et pour mobiliser les directeurs des établissements.

AXE N°5

CYCLE INGÉNIEUR

Module de formation spécifique à l'agriculture biologique intitulé « Agriculture biologique... ou agricultures biologiques ? »

OBJECTIFS

Ce module vise à transmettre aux étudiants des connaissances sur les spécificités de l'agriculture biologique, depuis la production jusqu'à la valorisation de produits alimentaires, en traitant également des systèmes de gouvernance. Une approche systémique est adoptée, permettant d'inclure les atouts et contraintes techniques, les motivations et les freins émis par les acteurs ainsi que la réglementation. L'agriculture biologique se présente ainsi comme un excellent domaine pour éveiller l'esprit critique, permettant de comprendre qu'il n'y a pas une seule agriculture biologique, mais des agricultures biologiques.

ACTEURS IMPLIQUÉS

Des enseignants de VetAgro Sup, appuyés par AbioDoc. Plusieurs professionnels interviennent : des agriculteurs en AB (grandes cultures, élevage, arboriculture, viticulture, pisciculture), un organisme certificateur, le Pôle Bio Massif Central, Auvergne Biologique, Auvergne Biologique Distribution, Anis Etoilé...

MOYENS

Le module, d'une durée de 3 semaines, mobilise trois enseignants ainsi que deux à trois chercheurs, une dizaine de professionnels pour un budget global d'environ 3 000 €.

RÉSULTATS

Le nombre d'étudiants suivant la formation varie de 15 à 25, avec un nombre d'étudiants étrangers allant de 5 à 10. Les étudiants visent à approfondir une thématique, par la consultation d'articles de vulgarisation, d'articles scientifiques, d'enquêtes auprès d'acteurs. Publiée dans la presse régionale, la conférence débat attire un public constitué d'acteurs régionaux, appartenant aussi bien à des structures professionnelles agricoles qu'à des administrations ou bien à des lycées. Les étudiants exposent les résultats de leurs travaux de façon à susciter le débat avec le public. Ainsi, le module assure aussi un transfert de connaissances et d'informations auprès d'acteurs régionaux.

FREINS

Le frein majeur, vis-à-vis de ce partage en région, est le fait de devoir utiliser la langue anglaise. Un effort de traduction est fait pour faciliter ce partage. Autre frein : le temps consacré à cette formation.

LEVIERS

La possibilité de faire mieux existe puisqu'elle dépend de la constitution des enseignements dont les enseignants-chercheurs de VetAgro Sup sont responsables et maîtres.

AXE N°5

FORMATION CO-HABILITÉE

Licence professionnelle Agriculture Biologique Conseil et Développement (ABCD)

OBJECTIFS

La licence professionnelle ABCD est l'aboutissement d'une volonté de proposer au niveau national, en accord avec la profession, une formation qui fédère des compétences universitaires et de l'enseignement supérieur agronomique, avec un réseau d'établissements d'enseignements techniques ayant des compétences en matière d'agriculture biologique.

La licence professionnelle a pour but de former des cadres polyvalents spécialistes des questions de l'agriculture biologique dans les domaines de la production, la transformation, la distribution, la commercialisation et la certification à chacune de ces étapes.

ACTEURS IMPLIQUÉS

La formation, d'échelle nationale, réunit 14 établissements partenaires de l'enseignement supérieur, technique public et privé, regroupés en sites géographiquement proches. La coordination nationale du dispositif est assurée par VetAgro Sup – campus agronomique de Clermont.

MOYENS

Environ 60 enseignants-formateurs des différents établissements (7 sites), environ 50 professionnels sur chaque territoire concerné (par site), sur les 5 études de cas (mise en situation professionnelle) que compte la formation, et le stage en entreprise : exploitations agricoles, entreprises, organisations professionnelles, établissements publics...

RÉSULTATS

La formation a ouvert ses portes en Septembre 2008 et a accueilli cette année sa cinquième promotion de 110 apprenants.

280 diplômés issus des 4 premières promotions.

FREINS

Le diplôme délivré à Clermont-Ferrand ne donne pas la meilleure lisibilité pour des financeurs régionaux. Le niveau Licence pro est en concurrence avec les ingénieurs Agro/Agri dans les OPA.

LEVIERS

Une coordination centralisée, des financements régionalisés pour des parcours en formation continue et l'apprentissage, la communication auprès du secteur professionnel régional et national, un fort ancrage sur les territoires pour les travaux d'étudiants et des stages en entreprise, pour une professionnalisation actualisée des diplômés.

ANIMATION ET SUIVI DU PROGRAMME CONTRAT DE FILIÈRE « AGIR POUR LA BIO »

Languedoc-Roussillon

OBJECTIFS

Répondre de manière compétitive aux demandes sur des marchés différents et nouveaux, tout en assurant une rémunération satisfaisante pour les agriculteurs.

L'axe stratégique est de développer la production agricole et agroalimentaire bio régionale et de la valoriser sur les marchés en croissance.

Son slogan « des filières solidaires pour un avenir plus Bio ! ».

Les projets sont à réaliser selon les axes définis par les professionnels :

- mieux connaître les marchés biologiques, l'offre régionale, le potentiel de production et de consommation,
- organiser et structurer les filières en favorisant les échanges entre les producteurs et les entreprises,
- différencier l'offre du Languedoc-Roussillon par rapport à la concurrence,
- promouvoir les produits bio régionaux.

ACTEURS IMPLIQUÉS

« AGIR pour la Bio » est ouvert à tous les acteurs souhaitant contribuer au développement de la filière. L'interprofession régionale Sud et Bio pilote « AGIR pour la BIO » avec la Région et l'État, coordonne l'émergence et la réalisation des actions et des projets.

MOYENS

Les commissions filières, organisées par grand secteur de production, et ouvertes à tout opérateur, constituent le creuset de l'expression des besoins et de l'émergence des projets. Opérateurs et groupements de producteurs regroupent leurs compétences et capacités de financement pour lancer le projet. Ils bénéficient de financements État et Région en priorité. L'animation d'AGIR pour la Bio et des commissions filières est financée par l'État et la Région ainsi que par Sud et Bio.

RÉSULTATS

En 18 mois, 20 projets ont été lancés par les professionnels, parmi lesquels : Enquête auprès des distributeurs spécialisés bio du Languedoc-Roussillon; Positionnement stratégique de la production régionale de légumes; Rencontres négociants et entreprises productrices de vins biologiques; Offre régionale pour la RHD; Valorisation des légumes dans la distribution; Création d'un point de vente de produits carnés de proximité; Valorisation de la viande bovine « Rosée Bio »; Showroom Restauration Hors Domicile (RHD).

FREINS

Adaptation des besoins en moyens humains à la réalisation des actions.

LEVIERS

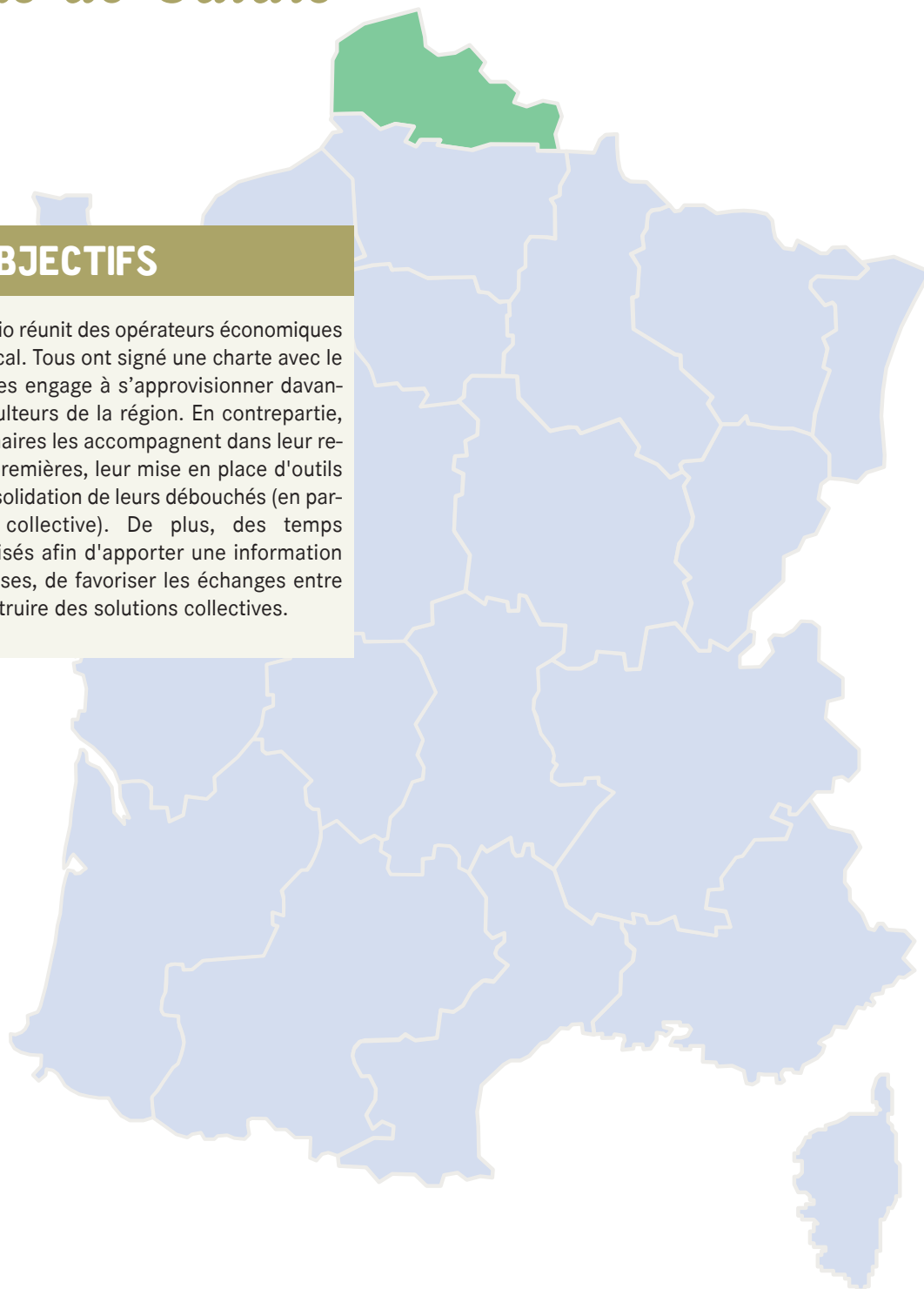
« Pour Jean-Luc Malicorne et Bernard Kimmel, respectivement président et vice-président de Sud et Bio, le contrat de filière devait se résumer en quelques mots : dynamique, réactivité par rapport aux marchés et pour la traduction des besoins des opérateurs en actions, coordination des projets, optimisation des financements. »

ANIMATION ET SUIVI DU PROGRAMME CLUB D'ENTREPRISES BIO

Nord-Pas-de-Calais

OBJECTIFS

Le club d'entreprises bio réunit des opérateurs économiques engagés pour le bio local. Tous ont signé une charte avec le Conseil Régional qui les engage à s'approvisionner davantage auprès des agriculteurs de la région. En contrepartie, la Région et ses partenaires les accompagnent dans leur recherche de matières premières, leur mise en place d'outils pour la filière et la consolidation de leurs débouchés (en particulier restauration collective). De plus, des temps d'échange sont organisés afin d'apporter une information sur la bio aux entreprises, de favoriser les échanges entre entreprises et de construire des solutions collectives.



ACTEURS IMPLIQUÉS

La Région Nord-Pas de Calais, l'association A Pro Bio, le Gabnor, la Chambre d'Agriculture de Région, le pôle Agroé, le pôle régional d'excellence en agroalimentaire.

MOYENS

La Région a lancé un marché public de prestations intellectuelles qui permet d'offrir aux entreprises la mise à disposition d'une ingénierie soit pour la prospection de futurs agriculteurs biologiques, soit pour la consolidation de nouveaux débouchés bio issus d'un approvisionnement régional.

RÉSULTATS

En 2013, ce club compte 22 membres et touche l'ensemble des secteurs de production de la région : lait, légumes dont pomme de terre, céréales, œufs, viande, deuxième transformation.

Des résultats sont déjà notés depuis le lancement du club bio en 2010 : les entreprises ont noué des contacts avec 42 producteurs régionaux supplémentaires entre 2010 et 2011. Les besoins des signataires restent largement positifs : 3 300 t de légumes, 3 800 t de céréales, 33 millions d'œufs, etc. soit des débouchés théoriques pour 170 nouveaux producteurs bio de la région.

FREINS

La communication sur les besoins supplémentaires en produits bio des opérateurs économiques ne suffit pas toujours à déclencher des conversions chez les agriculteurs conventionnels. Ce frein est particulièrement prégnant pour les filières céréales et légumes pour lesquelles sont observés des décalages entre logique économique et cohérence agronomique.

LEVIERS

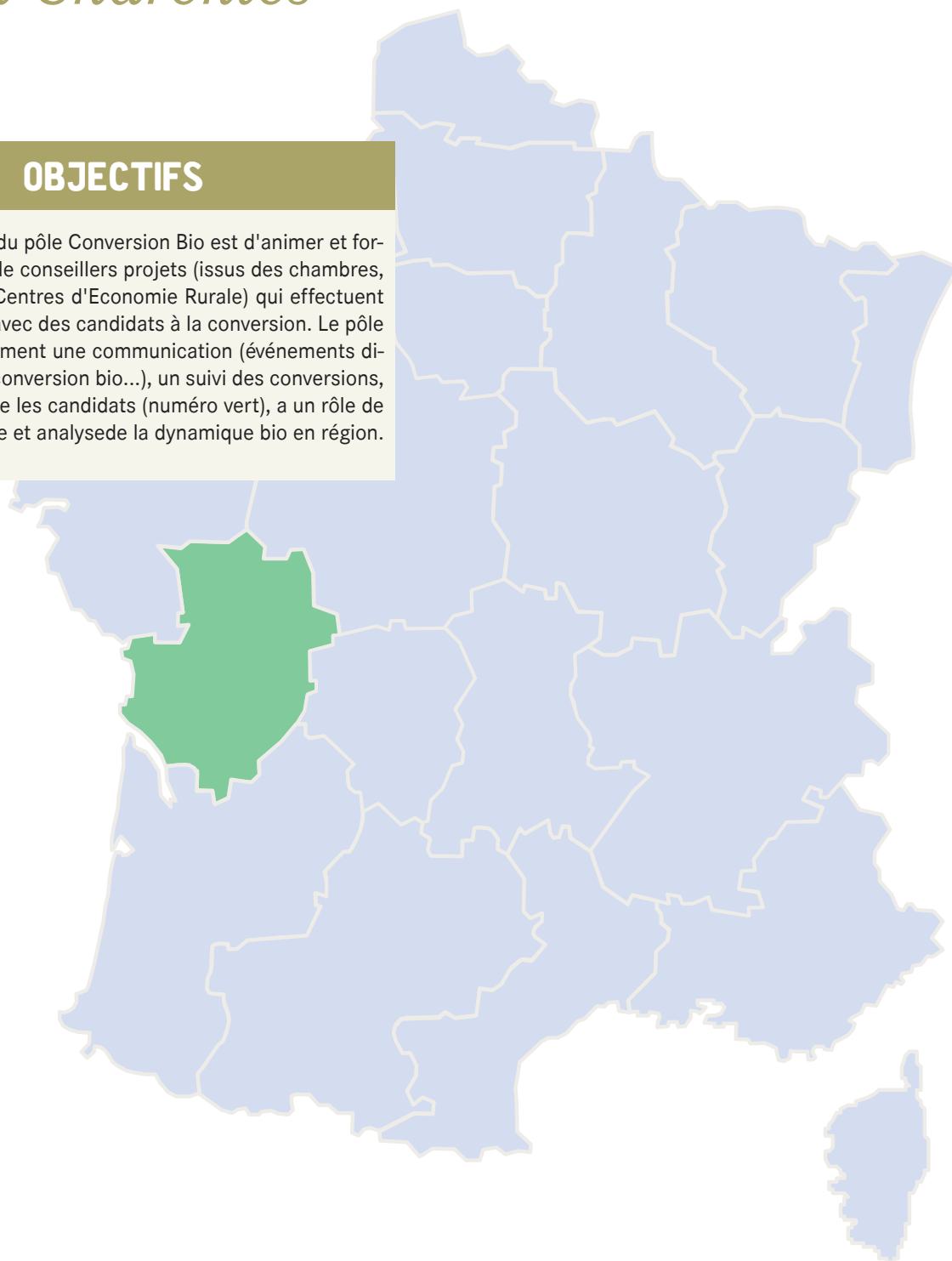
Il est nécessaire d'accompagner les opérateurs économiques pour la construction de solutions collectives.

ANIMATION ET SUIVI DU PROGRAMME PÔLE CONVERSION BIO

Poitou-Charentes

OBJECTIFS

Le rôle principal du pôle Conversion Bio est d'animer et former une équipe de conseillers projets (issus des chambres, des GAB et des Centres d'Economie Rurale) qui effectuent des diagnostics avec des candidats à la conversion. Le pôle assure plus largement une communication (événements divers, mois de la conversion bio...), un suivi des conversions, centralise/aiguille les candidats (numéro vert), a un rôle de veille, prospective et analyse de la dynamique bio en région.



ACTEURS IMPLIQUÉS

Il a un statut d'association et a été créé par des membres d'AgroBio Poitou-Charentes en lien avec l'État, la Région, les Conseils Généraux, les chambres d'agriculture, le réseau In-PACT (Initiative Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale), Coop de France, les banques, les centres de gestion, des opérateurs économiques conventionnels.

Ce sont au total :

- 35 partenaires qui font partie du comité d'orientation du pôle et qui ont signé la convention cadre.
- 8 conseillers projets.
- 1 comité d'orientation régional.
- 1 comité technique.
- 3 commissions.
- 1 coordinatrice régionale.

MOYENS

1 ETPT. 8 conseillers projets des réseaux Chambres d'agriculture, Groupements d'Agriculture Bio et CER France.

Les moyens opérationnels reposent aussi sur une double convention entre réseaux de développement : convention cadre + convention spécifique "pôle conversion". Cette relation conventionnée permet aussi plus facilement de faire de ce Pôle un outil de gouvernance du développement des conversions.

RÉSULTATS

Le pôle Conversion Bio a été créé en 2010 et s'est réellement développé avec l'emploi d'une animatrice à l'été 2011. Quelques actions à son actif en 2012 :

- l'accompagnement technique des candidats à la conversion ;
- la création d'un guide "devenir agriculteur biologique en Poitou-Charentes" ;
- des actions de formation à destination des conseillers projet, des banques (sensibilisation aux systèmes économiques en AB) ;
- la conception d'outils de diagnostic
- la production et la valorisation des références technico-économiques des exploitations bio de la région ;
- le travail de façon plus étroite avec les répertoires départ installation pour accompagner des projets de candidats à l'installation qui veulent convertir des fermes.

LEVIERS

Les opérateurs économiques autour de la table. C'est une spécificité que les coopératives "conventionnelles" (de lait, viande et céréales) adhèrent, cotisent (1000€ par adhésion) et participent au Comité d'orientation du pôle.

La mise en cohérence entre la mise en place de ce pôle conversion et la volonté de développer la bio sur la région dans une logique de s'appuyer sur les opérateurs économiques locaux.

GLOSSAIRE

AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
BPREA	Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole
CAPE	Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise
CFPPA	Centre de Formation Professionnel et de Promotion Agricole
CIBIAL	Centre d'Innovation pour les Biotechnologies et les Industries Agroalimentaires en Limousin
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
COP	Céréales-Oléo-Protéagineux
CRIFT	Complexe Régional d'Information Pédagogique et Technique
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
EPL	Établissement Public Local
EPLEFPA	Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole
FEADER	Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FNAB	Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France
FNADT	Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire
FRAB	Fédération Régionale des AgroBiologistes
FRCA	Fédération Régionale des Coopératives Agricoles
FSE	Fonds Social Européen
GAB	Groupement des Agriculteurs Biologiques
GABNOR	Groupement des Agriculteurs Biologiques du Nord-Pas-de-Calais
IDELE	Institut De l'Élevage
ITAB	Institut Technique de l'Agriculture Biologique
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
LEADER	Programme européen « Liaison Entre les Actions de Développement Rural »
LEGTA	Lycée d'enseignement Général et Technologique Agricole
MBIM	Manger Bio Ici et Maintenant
MFR	Maison Familiale Rurale
MSA	Mutualité Sociale Agricole
ONEMA	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
OPA	Organisme Professionnel Agricole
PPRI	Plan de Prévention des Risques d'Inondation
QFC	Qui Fait Quoi
RTE	Réseau de Transport d'Électricité
SAFER	Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
SEDARB	Service d'Eco-Développement Agrobiologique et Rural de Bourgogne
SRFD	Service Régional de la Formation et du Développement
SRFE	Service Régional de la Formation et de l'Emploi
SRAL	Service Régional de l'Alimentation

